

DÉCEMBRE 2022
N° 54

BULLETIN D'INFORMATION

Châtenois

INFOS



Quoi de neuf ?



Graff ton skate-park P14



Les bonnes pratiques du tri P19



Génération 2024 P22





Sommaire

ÉDITO

P2

VIE MUNICIPALE

P4

PAROLES DE SENIORS

P13

JEUNESSE

P14

HISTOIRE

P15

ENVIRONNEMENT

P17

SPORT

P20

VIE ASSOCIATIVE

P24

VIE ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE

P30

DIVERS

P32

TRIBUNE

P33

ÉTAT CIVIL

P34

AGENDA

P35

Quand vous lirez ce bulletin municipal, nous serons à quelques jours de Noël : fête du Partage, de la Paix, de l'Espérance.

L'an dernier, à cette époque, nous vivions encore dans l'inquiétude du coronavirus. La Fête des Aînés venait d'être annulée pour la seconde année...

Aujourd'hui, sur les fêtes qui se profilent, plane l'ombre de la guerre. Le 24 février, l'impensable s'est produit. Un pays européen, la Russie, a attaqué de façon massive son voisin, l'Ukraine, très proche de lui culturellement et linguistiquement. Cette invasion a eu lieu au nom d'un nationalisme guerrier qui nous renvoie au début du XX^e siècle. Certaines scènes de combat font écho à la guerre 14-18 : des hommes dans la boue des tranchées, des villages pris, repris et détruits. S'y rajoutent une barbarie et une négation de la valeur de la vie humaine qui rappellent les atrocités nazies ! Toutes les dictatures ont les mêmes méthodes et érigent le mensonge en doctrine d'état.

Ce conflit nous touche bien sûr par sa proximité avec l'Alsace (1 200 kms) par les liens nombreux avec l'Ukraine existant entre autre depuis 30 ans grâce à l'action des Enfants de Tchernobyl et, bien sûr, par son inhumanité.

Cette guerre nous touche aussi durement par l'explosion des coûts de l'énergie qu'elle a provoquée. Pour la Commune, prix du gaz multiplié par 12,8, prix de l'éclairage public multiplié par 2,5, de l'électricité multiplié par 4 et celui des

pellets multiplié par 3.

Des mesures d'abaissement des températures dans les bâtiments publics de Châtenois ont été prises immédiatement. Une vigilance extrême a été demandée à tous les utilisateurs de ces bâtiments.

Nous avons décidé aussi d'éteindre l'éclairage public de minuit à 6 heures, avec sur l'hyper centre une plage d'extinction de 1h30 à 5h. C'est une contrainte mais qui nous permet d'économiser la moitié de la consommation. Heureusement que notre souci de développement durable écologique nous a poussé dès 2017 à faire évoluer notre éclairage vers des ampoules de type LED. Ces investissements importants réalisés méthodiquement, année après année, portent leurs fruits aujourd'hui.

Nous allons bien sûr les accélérer en 2023 en passant en éclairage LED le Vieux Chemin de Sélestat, la Route Romaine, la Rue du Bailliage, les routes de Scherwiller et de Kintzheim.

La question des illuminations de Noël est souvent posée. Les dernières années, nous les avons tous passés en LEDs, donc ils consomment très peu et seront éteints au cœur de la nuit comme l'éclairage public. Les supprimer serait économiquement contre-productif au vu de l'activité générée par le tourisme en Alsace en décembre. Les touristes ne viendront plus dans des villages non décorés et illuminés pour Noël. Et nous tous avons besoin de cette ambiance chaleureuse.

Ne nous laissons pas abattre par la crise actuelle. Demain se construit aujourd'hui. Châtenois a foi en la jeunesse. Dans un

engagement écologique cher aux jeunes, la piste cyclable reliant Châtenois à Sélestat a été achevée pour une grande partie du tronçon castinéen cet été, en coopération étroite avec la Communauté de Communes. Le complexe sportif Pierre RISCH sera mis à disposition des utilisateurs dès le début 2023, avec une inauguration en juillet.

Les jardins partagés du Neuerweg seront cultivables dès le printemps. C'est un lieu de lien social et de culture écologique majeur.

La Maison du Tourisme et du Patrimoine sera mise en route en 2023. La fréquentation touristique a bondi en 2022 et la demande d'un accueil physique des touristes a fortement augmenté après le Covid (plus de 30% de visiteurs sur les bureaux de l'office du tourisme SHKT). Le tourisme est un acteur économique majeur pour la prospérité de notre village.

La rénovation de la Rue de Ribeuwillé avec enfouissement des réseaux sera aussi achevée en 2023. D'autres projets vont encore être mis en œuvre comme un renforcement de la vidéoprotection, pour votre sécurité.

C'est ensemble, par un engagement enthousiaste de tous et dans une vision d'avenir pour Châtenois, que nous surmonterons les difficultés actuelles.

A chacune et chacun un Noël de partage dans la chaleur de vos familles et un Noël d'Espérance pour un demain de paix et de fraternité.

Votre maire,
Luc ADONETH



Les principales délibérations du Conseil

DEPUIS JUILLET 2022

SMICTOM

Informations

Au Heidenbuhl, le CSDND (Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux) a définitivement fermé ses portes le 1^{er} octobre 2022. Créé en 1979 et géré par le SMICTOM, le site est passé en post-exploitation et restera encore longtemps sous surveillance. Lors de la dernière journée d'activité, une malle a été enterrée sur le site : elle contient différents objets caractéristiques de notre époque et sera ouverte le 1^{er} octobre 2052.

GRANDS TRAVAUX AMÉNAGEMENT URBAIN VOIRIE ET RÉSEAUX

Intégration de voirie communale : lotissement Isenfeld

Afin d'obtenir une DGF (dotation globale de fonctionnement) ajustée à N+2, la Commune doit déclarer les mètres linéaires de sa voirie. La rétrocession des voiries des Rues Isenfeld, des Pommiers, des Cerisiers et des Noyers permet de les intégrer dans la voirie communale. La nouvelle longueur de celle-ci, à prendre en compte désormais, est de 26 034 mètres linéaires. Le Conseil municipal demande la mise à jour du tableau de classement des voies communales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ESPACES VERTS - FLEURISSEMENT

Tarifification pour la vente de sapins aux collectivités

La Commune dispose d'une pépinière constituée de plusieurs sapins de 7 mètres de hauteur. Il est proposé d'en vendre aux collectivités voisines dans le cadre

des ornements pour les festivités de fin d'année. Les tarifs votés restent les mêmes que l'année dernière : 80 € pour un Nordmann de 7 mètres (15 € par mètre linéaire supplémentaire) et 60 € pour un épicéa de 7 mètres (10 € par mètre linéaire supplémentaire).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PATRIMOINE FONCIER VOIRIE RURALE ENVIRONNEMENT

Information

Un projet de "Trame Verte et Bleue" (TVB) est en cours d'élaboration. Les Communes du Piémont (Scherwiller, Dieffenthal, Kintzheim, Orschwiller et Saint Hippolyte) ont décidé de se raccrocher au dossier, construit initialement sur la Vallée de Villé et le Champ du Feu, en vue de préparer une convention de financement. Ce projet, qui s'étendra sur 2 ou 3 ans, vise à développer des couloirs naturels en continu et à renforcer la continuité des déplacements de la faune et de la flore sauvage en milieux naturels et aquatiques. Le Conseil municipal donne mandat à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé afin de candidater à l'appel à manifestation d'intérêt Trame Verte et Bleue, au nom et pour le compte de la commune de Châtenois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Bail : Les Jardins de Châtenois

La Commune met à disposition de l'association "Les Jardins de Châtenois" la parcelle 182 en section 49 d'une surface de 20 ares. Cette parcelle comprendra une zone collective et pédagogique ainsi que des parties individuelles et un espace commun. L'association a pour vocation de promouvoir la pratique du jardinage et du compostage, de favoriser une culture sans

traitements et dans le respect de l'environnement, de créer du lien social intergénérationnel auprès de la population du village, de partager des bonnes pratiques et les différents savoir-faire de chacun, de mutualiser entre adhérents des achats de plants, de fertilisation et de matériel de jardinage et d'organiser des ateliers éducatifs. Elle poursuit un but non lucratif. Le bail est conclu pour une durée de 3 ans, renouvelable 3 fois tacitement, au prix de 100 € par an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CULTURE - ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES - ELT

Convention de mise à disposition de locaux à l'Ecole de Musique

Pour dispenser des cours de musique et de solfège aux adultes et aux enfants dès 5 ans, l'Ecole de Musique de Scherwiller-Châtenois utilise notamment deux logements (un studio et un 3 pièces) au 1^{er} étage de l'école maternelle des Bains qui appartiennent à la Commune. Cette mise à disposition des locaux correspond à un don non numéraire d'une valeur de 8 500 € par année d'activité. Cette convention est renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

ADOPTÉE AVEC 26 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE (M. VILARDELL), 0 ABSTENTION.

Espace Les Tisserands (ELT) : tarifification de la salle festive 2023-2025 et mise en place d'un forfait énergie

Compte tenu de la crise sanitaire, les tarifs de la salle festive de l'ELT n'avaient pas été modifiés en 2021 et 2022. Cependant, au vu de l'inflation et de l'augmentation des prix de l'énergie, le Conseil municipal décide de faire évoluer

CONTOURNEMENT DE CHÂTENOIS

Un chantier sur la bonne voie !

la tarification de la salle festive pour la période de 2023 à 2025. Il se prononce aussi en faveur de la mise en place d'un forfait énergie pendant la période hivernale (du 1^{er} octobre au 31 mars) qui s'élèverait par journée ou par soirée à 50 € pour les partenaires institutionnels (hors CCS), les particuliers et les entreprises de Châtenois et à 100 € pour les associations, les particuliers et les entreprises extérieurs. Concernant les salles du Foyer socio-culturel et de la Maison des Associations, la tarification sur la même période et pour les mêmes utilisateurs évolue aussi : 25 € de l'heure en période hivernale (contre 15 € de l'heure pour la période estivale). Les associations castinétaines sont exclues de ce dispositif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BUDGET - FINANCES - TOURISME**Maison du Tourisme et du Patrimoine (MTP) : demandes de subventions**

Le Conseil municipal adopte le plan de financement présenté pour la MTP et autorise le Maire à solliciter toutes les subventions possibles auprès des services de l'Etat, de la Région, de la CeA, des Fonds européens, de la Fondation du Patrimoine et de tout autre organisme compétent.

ADOPTÉE AVEC 20 VOIX POUR,
2 VOIX CONTRE (MM. LACHMANN ET BRUNSTEIN)
ET 5 ABSTENTIONS (MMES DEMAY, DORIDANT ET
SADOWNICZYK, MM. DELSART ET VILARDELL)

AFFAIRES SCOLAIRES - JEUNESSE - PÉRISCOLAIRE**Convention avec l'OPAL pour l'accueil du matin**

Pour la 6^{ème} année consécutive, le Conseil municipal valide la convention de partenariat, d'objectifs et de moyens avec l'OPAL pour l'année scolaire 2022-2023. L'accueil périscolaire, compétence de la Communauté de Communes de Sélestat, n'est plus assuré par cette dernière le matin de 7h à 8h depuis la rentrée 2017-2018. C'est pourquoi la Commune de Châtenois a mis en place cette convention de garderie pour ce créneau matinal qui offre un vrai service à la population (une trentaine de familles sont concernées). Le coût pour la collectivité devrait atteindre au maximum 6 300 € pour l'exercice en cours (contre 4 500 € pour l'exercice précédent). Les familles financent elles-mêmes un coût horaire entre 4,50 € et 6 € selon la grille tarifaire en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Rappel des travaux effectués**

Les travaux du contournement de Châtenois ne cessent d'évoluer depuis septembre 2019. L'aménagement de la 2x2 voies du tronçon de la RD 1059 entre le giratoire de sortie d'autoroute A35 et le grand giratoire existant entre Sélestat et Châtenois s'est achevée fin 2020. Au 1^{er} semestre 2021, les travaux se sont également terminés entre La Vancelle et Lièpvre avec l'aménagement du giratoire du Danielsrain et la réouverture du Vieux Chemin de Sélestat par un ouvrage enterré.

La deuxième phase des travaux concernait le rétablissement de la Route des Vins entre Châtenois et Scherwiller qui s'est clôturée en automne 2021 par un nouveau pont. Quelques mois après, les travaux du nouveau carrefour giratoire surélevé au Val-de-Villé se sont achevés, tout comme l'ouvrage de rétablissement agricole situé entre la Route de Villé et la Route des Vins. Les travaux de l'ouvrage de franchissement Ouest et Est de la voie ferrée sont quant à eux terminés. Enfin, la déviation provisoire qui permettait de contourner la zone de chantier a été démolie afin de laisser place à une piste cyclable qui relie Châtenois à l'Eurovéloroute du Val d'Argent.

Etape suivante

Les ouvrages d'art de franchissement aboutis, la réalisation de la section courante reliant tous les différents ouvrages va s'achever d'ici fin d'année 2023 ; c'est aussi à cette période que prendra fin l'ensemble des travaux en cours du contournement.



Complexe sportif

Les travaux du complexe sportif arrivent à leur terme et le site accueillera les sportifs de Châtenois dès février-mars 2023, après la trêve hivernale. Les membres de l'association sportive de football pourront investir les lieux et profiter de l'ensemble des équipements créés, à savoir :

- un terrain d'entraînement en gazon synthétique de 48 x 90 m,
- un terrain d'honneur en gazon naturel de 68 x 105 m,
- un clubhouse comprenant :
 - 4 vestiaires joueurs et 2 vestiaires arbitres avec douches,
 - des sanitaires pour les joueurs et le public,
 - des rangements pour les matériels de stockage, d'entretien...,
 - une salle de convivialité avec bar et cuisine attenante donnant sur la terrasse extérieure agrémentée de gradins,
- un petit bâtiment technique comprenant des locaux de rangement et des abris vélos,
- un parking arboré comprenant environ 80 places de stationnement dont quatre pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que quatre stationnements pour les deux roues motorisées et un stationnement pour bus,
- des aménagements paysagers avec :
 - des noues et des bassins d'infiltration (les eaux pluviales ne sont pas rejetées dans le réseau mais infiltrées sur site),
 - un merlon végétalisé à l'ouest formant un masque acoustique et visuel avec le quartier voisin,
 - des chemins piétons servant également d'accès de service ou de secours.

Les collégiens profiteront également de ces équipements, notamment des vestiaires et du terrain synthétique dont le pourtour comprend des marqueurs pour la course, ainsi qu'une piste d'athlétisme de 100 mètres linéaires qui leur est dédiée. Le complexe sportif porte le nom de Pierre RISCH, en hommage à notre ancien Maire (en fonction entre 1989 et 2001) qui a beaucoup contribué au dynamisme sportif de la Commune. L'inauguration officielle du site aura lieu à l'été 2023.



Prévention des inondations

Les pluies diluviennes de l'été 2021 ont fortement inondé certains secteurs de la Commune, entraînant diverses interventions au niveau des voiries, des habitations et des réseaux d'eaux pluviales. En effet, le phénomène orageux du 15 juillet 2021 a été particulièrement intense et généralisé sur les environs de Sélestat : Météo France rapporte 77 mm d'eau en quatre heures sur la commune de Kintzheim. Cet épisode fait suite à quatre jours consécutifs de pluie, avec des cumuls journaliers supérieurs à 10 mm. Ces journées pluvieuses ont sans aucun doute gorgé le sol en eau et contribué à un effet de saturation des terres qui a facilité les inondations, que ce soit par ruissellement, refoulement des réseaux ou débordement des cours d'eau.



Des mesures sont prises face à ce type de phénomène créateur de sinistres, qui apparaît de plus en plus régulièrement avec le changement climatique :

- Associée au SDEA, la Commune lance une étude hydraulique de lutte contre les ruissellements et les coulées d'eaux boueuses qui sera menée courant 2023 afin de cerner les secteurs les plus vulnérables et d'étudier les possibilités d'aménagements permettant d'enrayer ces phénomènes. Cette étude se basera entre autres sur les remontées d'informations d'une quarantaine de riverains sinistrés en juillet 2021. Cette étude est réalisée conjointement avec la commune de Kintzheim qui a également subi ce phénomène d'inondations lors des fortes pluies.
- 13 diagnostics assainissement ont été réalisés par le SDEA auprès des particuliers. Il en ressort que, bien souvent, les habitations inondées par refoulement ne sont pas équipées de clapets anti-retours. Ces travaux, à réaliser dans les parties privatives, sont à la charge des propriétaires.
- Des actions plus concrètes ont déjà été réalisées, comme le soutènement des talus fortement érodés lors des inondations : il s'agit par exemple de l'enrochement d'un talus au débouché du Fundenweg (travaux en régie) et du soutènement du talus par des murs en L le long de la voie Grube (travaux réalisés par l'entreprise VOGEL).



Châtenois à l'ère de la sobriété énergétique

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a eu des augmentations très importantes et récentes des coûts de l'énergie. Celui de l'électricité a été multiplié par 2,6, celui des granulés bois par 3 et le coût du gaz a été multiplié par 4,3.

Châtenois a cependant déjà entamé des actions visant à réduire sa consommation énergétique dans les divers bâtiments et espaces publics depuis quelques années.

Economies d'énergie : des actions en cours depuis quelques années

Depuis 2017, une campagne de remplacement des anciens luminaires par de l'éclairage LED a démarré. Environ 350 points lumineux sur les 900 ont été remplacés à ce jour. Ces nouveaux luminaires sont programmables et s'allument à 100 % dès la tombée de la nuit (via un détecteur de luminosité) jusqu'à 23h, s'abaissent à 50 % entre 23h et 4h30 et repassent à 100 % après 4h30 et jusqu'au lever du jour. Une partie de ces LEDs est gérable à distance et leur programmation a été ajustée avec un allumage à 80% à 23h, puis à 30% de 23h à 4h30 et retour à 80% à 4h30.

Les panneaux électroniques d'information sont éteints de 22h à 6h. L'éclairage des bâtiments publics est arrêté à 22h.

En 2018, les chaudières gaz du presbytère et de la Mairie ont été remplacées par des chaudières gaz à condensation. Toujours en 2018, le générateur d'air chaud au gaz de l'église a été remplacé par un nouveau. Sans oublier le remplacement des deux chaudières gaz de l'école élémentaire Krafft et de l'école maternelle du Hahnenberg par une chaudière granulés bois et une chaudière d'appoint gaz à condensation.

Les combles de divers bâtiments communaux ont été isolés comme, par exemple, les logements place des Charpentiers ou encore l'école élémentaire Krafft.

En 2021, les logements place des Charpentiers ont été isolés thermiquement par l'extérieur ainsi que le plancher bas.

Vers une accélération des actions visant à réduire les dépenses

Dès cet automne, la Commune a pris de nouvelles mesures en corrélant notamment les périodes de chauffage avec les périodes d'occupation dans les différents bâtiments communaux.

Ainsi, la température a été abaissée à 19°C dans les bureaux, les salles de réunion, les ateliers municipaux, les salles festives de l'Espace Les Tisserands, la bibliothèque et les écoles en période d'occupation et 15°C hors période d'occupation. Les radiateurs dans les couloirs de l'école Krafft ont été totalement coupés.

Dans les salles sportives de l'Espace Les Tisserands, la température a été abaissée à 16°C en période d'occupation et 12°C hors période d'occupation.

La programmation de la température dans les bâtiments tels l'Ecole de musique, le Foyer socio-culturel, la Police Municipale ou encore la Maison des associations n'est pas possible. La Commune invite l'ensemble des utilisateurs de ces bâtiments à penser à baisser les radiateurs lors de leur départ. L'acquisition de thermostats programmables est prévue pour ces bâtiments.

Des actions en cours de réflexion

Lors des longues vagues de froid établies sur décision du Maire, les salles sportives de l'Espace Les Tisserands ne seront pas chauffées au-delà de 10°C. Les associations sportives seront prévenues en amont.

Concernant l'éclairage public, un luminaire fonctionne en moyenne 11h/jour. De ce fait, une coupure de l'éclairage public 6h/nuit permettrait de réaliser une belle économie. L'éclairage public du ban communal sera coupé de minuit à 6h, hormis sur l'axe central entre le rond-point de la RD35/RD1059 et le rétrécissement au droit de l'hôtel Dontenville, sur lequel l'extinction est programmée de 1h30 à 5h.

La Commune a pris la décision de maintenir les éclairages de Noël car ils sont tous en LED et consomment

très peu. Ils sont d'ailleurs branchés sur l'éclairage public et seront éteints sur ces mêmes périodes. Leur dépose se fera en revanche de manière anticipée (15 jours plus tôt).

La campagne de remplacement des anciens luminaires par des LED se poursuivra. En 2023, 79 points lumineux seront remplacés par de l'éclairage LED.

D'autres mesures, notamment d'isolation et de mise en place de panneaux photovoltaïques, sont en cours d'étude pour l'Espace Les Tisserands, l'école élémentaire Krafft et l'école maternelle des Bains. Ces mesures permettront en outre de répondre aux obligations réglementaires du « décret éco tertiaire » imposé aux collectivités, les obligeant à diminuer de 40% leurs besoins énergétiques d'ici 2030 sur les bâtiments de plus de 1 000 m².

LE DÉCRET "ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE"

Selon le décret « Éco Énergie Tertiaire », ce dispositif est une obligation réglementaire engageant les acteurs du domaine tertiaire vers une sobriété énergétique. Ce décret impose des objectifs pour les bâtiments publics et privés de plus de 1 000 m². Ceux-ci doivent réduire progressivement leur consommation d'énergie de 40 % en 2030, de 50 % en 2040 et de 60 % en 2050. Pour y parvenir, les actions déployées vont au-delà de la rénovation énergétique des bâtiments, elles concernent également la qualité et l'exploitation des équipements, le comportement des usagers...

L'école élémentaire Krafft ainsi que l'Espace Les Tisserands sont concernés par ce décret ; des études sont réalisées en ce sens pour cibler les actions à mener dans les prochaines années.

Quant aux nouveaux bâtiments communaux, des énergies alternatives sont privilégiées : le clubhouse du nouveau complexe sportif sera chauffé par une pompe à chaleur eau/eau (alimentée par un puits de captage et un puits de rejet dans la nappe) et la future Maison du Tourisme et du Patrimoine bénéficiera d'une pompe à chaleur sur sondes.

TRAVAUX VIEUX CHEMIN DE SÉLESTAT



La piste cyclable reliant Châtenois et Sélestat a été mise en service à l'été 2022. Les travaux ont été réalisés sur le tronçon ouest, à savoir entre le carrefour de la Rue de l'Estérel et le passage souterrain du Vieux Chemin de Sélestat. La chaussée de 5 mètres de largeur en double sens a été décalée au sud afin de laisser place, côté nord, à une piste cyclable qui, sur ce tronçon, bénéficie du statut de « voie partagée » afin de permettre aux agriculteurs d'accéder à leurs parcelles. Piétons, cycles et engins agricoles sont donc les seuls à pouvoir emprunter cette voie nord qui se transforme en « piste cyclable » à hauteur du passage souterrain. Au printemps prochain, cette piste cyclable sera prolongée, également côté nord, jusque vers Sélestat.

Le tronçon déjà réalisé permet de sécuriser l'accès aux équipements sportifs longeant le Vieux Chemin de Sélestat : l'accès au skate parc, au pumptrack et au city-stade s'effectue via un passage piéton implanté sur un plateau ralentisseur. Le panneau d'entrée d'agglomération a été déplacé au droit du bassin d'orage, en amont de ces équipements sportifs. Tout ce secteur qui va jusqu'au carrefour du Collège passe en zone 30 km/h. Après la sortie d'agglomération, la voie qui part vers Sélestat est accessible uniquement le matin avant 9h00 et le soir après 17h00 et la vitesse y est maintenue à 40 km/h.



MISE EN SENS UNIQUE DE LA RUE DE RIBEAUVILLÉ ET DE LA RUE DU TIR

Courant novembre, une mise en sens unique a été opérée dans les Rues du Tir et de Ribeauvillé.



L'étroite Rue du Tir accueillait auparavant un trafic en double sens difficile, rendu plus compliqué encore par un stationnement aléatoire et empiétant sur le trottoir. Le passage en sens unique vers le nord permet non seulement de décongestionner le nœud autour des écoles, mais aussi de libérer le trottoir avec des places de stationnement officialisées sur la chaussée, dégagant ainsi le trottoir pour les piétons. Sur ce trottoir, la circulation des piétons n'est certes pas aisée, mais il sert au moins d'espace refuge lors du passage d'un véhicule.



La Rue de Ribeauvillé, qui dessert le premier lotissement réalisé en 1960 à Châtenois, accueillait également un double sens et cette chaussée était quasi entièrement dévolue aux véhicules. Les travaux de réaménagement de la rue ont démarré en été par l'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécommunications) qui s'achève en cette fin d'année avec la dépose des réseaux aériens. Les travaux de voirie sont prévus au printemps 2023 avec un nouveau profil de voirie adapté au fonctionnement de cette rue : un trottoir confortable pour les piétons, une

chaussée en sens unique avec un contre-sens cyclable, une ligne de stationnement longitudinal. Le carrefour central sera doté d'un plateau ralentisseur, de manière à sécuriser le passage entre l'Allée verte et le parc Ergé ou les écoles.

SÉCURISATION DE L'ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION SUD



Une concertation a été menée avec la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) en vue de sécuriser l'entrée d'agglomération sud de Châtenois. En effet, le flux d'entrée/sortie sur la Route de Kinzheim avoisine les 1 300 véhicules/jour par sens (entrant et sortant) en été et la plupart des véhicules dépassent la vitesse de 50 km/h. La Route de Kintzheim présente certes une chaussée large et rectiligne sur laquelle la prise de vitesse est malheureusement courante ; un plateau ralentisseur a déjà été installé au premier carrefour avec la Rue du Riesling et deux radars permanents rappellent la vitesse pratiquée aux automobilistes. Toutefois, ces mesures ne semblent pas suffire pour sécuriser l'entrée d'agglomération : ainsi, il est prévu d'installer deux coussins berlinois en enrobé, un sur chaque voie, afin de réduire la vitesse dès l'entrée, mais aussi jusqu'à la sortie de la Commune au droit des dernières habitations.

Commémoration du 11 novembre

Après l'office célébré en l'église Saint-Georges, la musique de Kintzheim a ouvert le défilé pour emmener le cortège jusqu'au monument aux morts où a eu lieu la cérémonie.

Après quelques mots d'accueil du Maire Luc ADONETH, Francis BOHN a lu le message de l'Union Nationale des Combattants (UNC), dont il est vice-président. Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont lu une lettre d'Eugène, soldat de la Grande Guerre qui raconte l'horreur vécue dans les tranchées. Le Maire les remercia, tout en soulignant qu'ils sont eux les garants de la mémoire de notre histoire.

Soixante-huit Castinétains tombés

Il a ensuite donné lecture du message officiel conjoint du Ministre des Armées et de la Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire. Le premier magistrat rajouta quelques mots pour rappel qu'à la signature de l'armistice de 1918, ce sont « des cœurs pleins de désespoir » qui accueillirent la nouvelle : 68 hommes de Châtenois étaient tombés lors des combats de la Première Guerre mondiale et ont laissé veuves et orphelins.

Il rappela que cette guerre devait être la « der des ders, la dernière des dernières, et que malheureusement ce ne fut pas le cas. Un nouveau conflit a

lieu actuellement à 1 200 kms de Châtenois ». Il conclut son discours par un « vive l'Ukraine, vive la paix ! » sous les chaleureux applaudissements du public.

Deux gerbes ont été déposées au pied des monuments aux morts, puis trois personnes de l'assistance ont été médaillées. Jean-Paul RIEHL et Daniel HOGNON ont été décorés de la croix du combattant, ils ont tous deux été mobilisés pour combattre en Algérie. La médaille de la défense nationale a été décernée à Michel GERMAIN qui a servi au Sahara pour assurer la sécurité des essais nucléaires français.

Le verre de l'amitié a été servi à l'Espace Les Tisserands à l'issue de la cérémonie.



L'ORGUE SILBERMANN EN VEDETTE LORS DE LA JOURNÉE DU PATRIMOINE

A l'occasion de la Journée du Patrimoine, l'église Saint-Georges de Châtenois a accueilli Daniel MAURER, organiste titulaire de l'orgue historique Silbermann de l'église Saint-Thomas de Strasbourg. Devant une centaine d'auditeurs, il a donné un concert d'une heure et proposé des œuvres de musique baroque française et allemande (Händel, Pachelbel, Telemann, Couperin, Rameau, Haydn, Kucharz ou encore Bach). Il a présenté l'orgue de Jean André Silbermann et ses caractéristiques à un public composé notamment d'une cinquantaine de membres allemands de la Waldkircher Orgelstiftung. Son épouse s'est chargée de la traduction en allemand pour les hôtes d'Outre-Rhin.

Le veilleur de nuit Jean-Marie ZAPF a présenté aux nombreux visiteurs les richesses du patrimoine castinétain. Les chapelles Sainte-Croix et Sainte-Anne ont également connu une belle affluence tout au long de l'après-midi. Le Maire Luc ADONETH a guidé les curieux lors d'un tour commenté du village et la Tour des Sorcières, ouverte à nouveau cette année, a fait la part belle aux trouvailles (des ossements humains principalement) de la dernière campagne de fouilles (menées sur le site du jardin du presbytère) par Archéologie Alsace.

Boîte à livres au parc Ergé

Au courant de l'été, le parc Ergé a été doté d'une nouvelle boîte à livres. Plus petite que celle installée en face de l'École Maternelle des Bains, on peut y déposer des ouvrages à partager avec d'autres lecteurs et se servir d'un ou de plusieurs livres. Le mobilier urbain à proximité de la boîte à livres permettra de s'adonner à la lecture en toute quiétude.



La nouvelle équipe de la Police Municipale castinétoise est au complet

Conformément aux mesures de renforcement de la sécurité de ses habitants, la Commune a renforcé les rangs de sa Police Municipale Pluricommunale avec l'arrivée de deux nouvelles recrues, portant ses effectifs à trois policiers. Les deux agents vont apporter leur expertise à la sécurité de notre population.

Ils s'appellent Fabien STAUFFER et Florian BOUL et sont tous les deux issus de la Gendarmerie Nationale. Respectivement âgés de 25 et 28 ans, ils ont exercé durant 5 à 6 ans en tant que gendarmes adjoints volontaires au peloton autoroutier de Rixheim pour le premier et à la brigade territoriale autonome de Bischwiller pour le second.



Fabien STAUFFER

Ce Dieffenthalois de 25 ans est passé par la gendarmerie. Après une scolarité au Centre de formation d'apprentis d'Eschau, il devient gendarme adjoint volontaire de 2017 à 2022. Après un passage par la Savoie dans un peloton autoroutier puis un retour en Alsace à Rixheim, il a intégré la Police Municipale Pluricommunale de Châtenois le 23 mai 2022.



Florian BOUL

Originaire de Moselle et âgé de 28 ans, il a suivi une scolarité au lycée Henry Nominé à Sarreguemines et est lui aussi passé par la gendarmerie. Adjoint volontaire de 2016 à 2022 à Bischwiller, il a rejoint le service de la Police Municipale de Châtenois le 3 octobre 2022.



C'est donc une équipe renforcée qui continuera d'être dirigée par **Marco CRISTIANI**, arrivé à la tête de la Police Municipale castinétoise en 2010.



La distance des plantations par rapport aux limites de votre propriété et les branches qui en dépassent sont des sujets susceptibles de générer des tensions entre voisins; c'est surtout une question de sécurité lorsque les branches d'un arbre dépassent sur la voie publique. Dans ce cas précis, la commune se substitue à vous en cas de manquement, mais les frais restent à votre charge. L'élagage est obligatoire et les propriétaires ne peuvent pas y échapper, avec ou sans voisin.

Quelles sont les obligations légales de l'élagage des arbres dans un jardin ?

Les personnes qui profitent d'un jardin et de sa végétation doivent élaguer leurs arbres. Il faut savoir que chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté sur son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de

LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

Élagage des arbres

DES OBLIGATIONS BIEN RÉGLEMENTÉES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS !

la propriété. En cas de problème (casse, blessure), le propriétaire sera considéré comme responsable.

Que se passe-t-il si je n'élague pas mes arbres ?

- Si les branches dépassent sur un terrain public ou sur la rue

Après plusieurs mises en demeure, si le propriétaire de la parcelle n'effectue pas les travaux, la commune se substituera à ce manquement et exécutera les travaux d'office. Les frais occasionnés feront l'objet d'une demande de recouvrement auprès des autorités compétentes.

- Si les branches dépassent sur un terrain privé

Le propriétaire du terrain peut vous contraindre d'élaguer votre arbre par voie de conciliation ou contentieuse. Cependant, la loi n'autorise pas un particulier à élaguer les arbres du voisin.

Ainsi, s'il est autorisé à couper des racines, des ronces et des brindilles venues d'à côté jusqu'à la limite de son terrain, il doit laisser les branchages tels quels.

Quelles sont les règles de plantation des végétaux ?

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et sous réserve d'un règlement ou d'un cahier des charges particulier, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation :

- Si la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres : la distance minimum par rapport à la limite de propriété est de 0,50 mètre.
- Si la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres : la distance minimum par rapport à la limite de propriété est de 2 mètres.

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

RAPPEL DE L'ARRÊTÉ
MUNICIPAL N°1392/2019

Dans un souci de garantir à tous les usagers la sécurité sur l'ensemble des voies de circulation, y compris piétonnières, obligation est faite aux riverains de déneiger le trottoir ou la partie de chaussée située devant leur domicile par balayage, salage ou sablage.

Lorsque la voie publique est recouverte de neige ou de verglas, les habitants ainsi que les commerçants sont tenus de prendre toutes les dispositions utiles pour faire balayer la neige, racler le trottoir jusqu'au caniveau et aligner en cordon cette neige sur toute la longueur de leur propriété, habitation ou commerce, tout en ménageant des passages au droit des entrées. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient de jeter du sable ou du sel devant l'habitation ou le commerce.

Il est défendu de déposer de la neige ou des glaçons dans les caniveaux et sur les tampons de regard des égouts ou sur les bouches de lavage. Les propriétaires des immeubles doivent faire abattre la glace des gouttières et des tuyaux de descente.

Tout manquement aux obligations énoncées par les dispositions du présent arrêté fera l'objet d'un procès-verbal. La gendarmerie de Sélestat et la police pluricommunale de Châtenois sont chargées, chacune en ce qui la concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

CARITAS ALSACE : UNE AIDE DE PROXIMITÉ



Dans le Bas-Rhin, Caritas compte sept équipes dans le secteur Bruche-Rhin-Centre Alsace. En 2021, les 234 bénévoles de ce secteur ont aidé 474 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

Trouver une équipe locale

La pauvreté ne sévit pas que dans les grandes villes. Les bénévoles de ce secteur le constatent chaque jour et proposent de nouvelles activités pour faire grandir la fraternité. C'est le cas à la Maison du Partage de Geispolsheim ou encore l'épicerie solidaire de Molsheim, qui aident de nombreuses familles à se nourrir dignement. Caritas Alsace possède aussi des équipes particulièrement dynamiques à Fegersheim, Rhinau, Rosheim, Benfeld, Erstein, Obernai ou encore Sélestat.

Devenir bénévole

Caritas Alsace est bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Les nouveaux bénévoles sont formés et accompagnés par des équipes expérimentées et bienveillantes. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur le nouveau site internet www.caritas-alsace.org

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.

Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100 € ne coûte plus que 25 € après impôt.

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune garçon ou toute fille de nationalité française doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de ses 16 ans.

Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour rappel, l'attestation de participation à cette journée est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...).

De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. Les Français non recensés dans les délais légaux (donc entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant la démarche du recensement. Ils ne seront toutefois pas prioritaires pour participer à la JDC.

Plus d'informations sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

Changement de domicile

Afin de permettre aux services de la Mairie de connaître au mieux sa population, les personnes et les familles nouvellement installées dans la Commune sont invitées à remplir un formulaire de déclaration disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet de la Commune. Un formulaire de changement de domicile au sein de la Commune est également disponible.

Recensement de la population 2023

DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023

En 2023, la commune de Châtenois réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 19 janvier pour une durée de 4 semaines.

Comment ça se passe ?

Une lettre ainsi qu'une notice d'information sera déposée dans votre boîte aux lettres ou remise en mains propres pour vous prévenir du passage de l'agent recenseur. Vous pourrez le reconnaître à une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier l'identité de l'agent recenseur en contactant la mairie. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, également plus économique pour la commune. Imprimer moins de formulaires est aussi un geste plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensé ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logement...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs

(transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

La collecte de mes données est-elle sécurisée ?

Les réponses aux questionnaires sont strictement confidentielles, toutes les statistiques produites seront anonymes. Les agents recenseurs de la population ainsi que les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenus au secret professionnel.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Et si vous avez une résidence secondaire ?

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale. Si un agent recenseur vous contacte néanmoins dans votre résidence secondaire, vous n'avez pas à remplir de questionnaire, l'agent recenseur ne relèvera que quelques informations.

Pour toute information concernant le recensement de notre commune, rendez-vous sur : www.le-recensement-et-moi.fr ou contactez la mairie au : 03 88 82 02 74.

Est-il obligatoire de répondre au questionnaire de recensement ?

Oui, la réponse est obligatoire. Mais, au-delà, votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Besoin d'être accompagné ? dans le numérique

Le recensement en ligne est fortement conseillé et encouragé, mais cette tâche peut sûrement vous sembler insurmontable.

Pas d'inquiétude, car la Commune de Châtenois a sollicité les services du Conseiller Numérique pour vous accompagner dans vos démarches de recensement en ligne.

Retrouvez-le à la Mairie de Châtenois, avec tous les documents nécessaires à la saisie, le :

- **Lundi 23 janvier 2023** de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h.
- **Vendredi 27 janvier 2023** de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h.
- **Mercredi 1^{er} février 2023** de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h.
- **Jeudi 2 février 2023** de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h.

Les rendez-vous pris en amont seront prioritaires. Possibilité de venir sans rendez-vous selon les places disponibles.

Pensez-y !

Il se tient à votre disposition tout au long de l'année pour accompagner tous les habitants souhaitant acquérir des compétences numériques ou ayant besoin d'aide dans leurs démarches en ligne.

Sa mission est de vous accompagner pour :

- Naviguer sur Internet.
- Gérer une boîte email.
- Prendre RDV avec un médecin.
- Vendre ou acheter un objet sur internet.
- Suivre la scolarité de ses enfants en ligne.
- Mettre en page un CV.
- Réaliser une démarche en ligne.
- S'informer et apprendre à vérifier les sources.
- Protéger ses données personnelles.
- Maîtriser les réseaux sociaux.
- Etc.

Il est présent à la Mairie de Châtenois le troisième mercredi de chaque mois de 8h30 à 11h30.

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter la médiathèque intercommunale de Sélestat (03 88 58 03 20), le conseiller numérique (06 23 12 06 71) ou votre Mairie au 03 88 82 02 74.

L'automne à Châtenois

*Si le printemps a ses fleurs
Et l'été ses chaleurs,
L'automne a ses couleurs.*

*L'automne, peintre exubérant
A effleuré de sa palette magique
Avec, ô combien de talent,
Les coteaux bucoliques*

*Qui entourent Châtenois
Et trempé dans la rouille
Les charmants petits bois
Qui hélas se dépouillent.*

*Les feuilles de tons féériques
Que le soleil déjà mourant
Patine de son or anémique,
Furent, affolées par le vent.*

*Et nous irons par les forêts
Où nous foulerons, heureux
L'or qui couronnait nos futaies
Devenu tapis somptueux.*

*Les collines, belles frileuses,
Se drapent chaque matin et soir
De fines écharpes vaporeuses
Tissées de brume et de moire.*

*Les verdiers et les pinsons
Que j'ai nourris l'an passé
Déjà survolent ma maison,
A l'affût d'un grain de blé.*

*Les maisons, d'abord surprises
Par les premiers frimas
Qui dans la nuit grise
Ont givré leurs toits,*

*Se préparent à l'assaut du froid
Et se pelotonnent sans bruits
Telles des fauvettes tombées du nid
Sous les échauguettes de Châtenois.*

ANNE-MARIE DIAZ
Châtenois

108 bougies pour Hélène EDIGHOFFEN



Née à Colmar le 19 septembre 1914, à l'aube de la Première Guerre mondiale, Madame Hélène EDIGHOFFEN réside à la Maison de Retraite de Châtenois depuis juin 2021. Fille unique, son père (titulaire de la Légion d'Honneur) avait été journaliste à l'« Elsass » et lui avait transmis le goût de la lecture. A 8 ans, elle entre au pensionnat de Molsheim ; à 16 ans, elle intègre un lycée à Nancy où elle suit une formation d'infirmière militaire. Pendant de nombreuses années, elle fut assistante sociale dans une prison marseillaise. Elle fit même la connaissance des derniers prisonniers de Cayenne. C'est en 1976 qu'elle revint en Alsace où elle dirigea la prison de Colmar avant de prendre sa retraite à 65 ans. En avril 2022, elle eut le plaisir et l'honneur de saluer le Président de la République Emmanuel MACRON lors de sa visite à Châtenois.

**Toute la Commune lui adresse ses meilleurs vœux
à l'occasion de son 108^{ème} anniversaire !**

Wynachtszit

*Ja ! Ehr liewi Lit es esch Wynachtszit.
D' Mama backt Bredela,
Der Papa holt e Tannebaum em Wald,
Der Charela putzt d'Glocke un d'Sterna,
S' Mariegela tuat Wynachtsliedla lehra.*

*Am 25. Dezember esch's e so wit
S'Chrischkend esch gebore
D'rum senge mer us vollem Harza :
Il est né le Divin Enfant
Chantons tous son avènement !
Joyeux Noël wensch*

S'Maidel von Keschteholz
JEANNE MENGES
Noël 2022



Conseil municipal des enfants

Les nouveaux élus sont (de gauche à droite) : William KAE LBEL SEO, Adèle POLLONI, Margaux SPEITEL, Jules SPECHT, Hazal TURKAN, Héléna TROTTE, Anjali REMY, Malak BEN ABDELLAZIZ, Céleste FABERT-WINCKLER, Mathias DREISZKER.

Le nouveau conseil, composé de 14 filles et de 13 garçons, s'est réuni le mercredi 12 octobre en séance plénière. Après une brève séance de travail, ils ont pu visiter les locaux où chaque agent présent a pu expliquer ses fonctions. Les enfants ont ensuite rejoint le veilleur de nuit qui leur a conté l'histoire du bâtiment de la mairie et de ses alentours.



Les enfants se sont retrouvés le dimanche 16 octobre au marché d'automne du domaine GOETTELMANN où ils ont vendu des fleurs au profit de l'APEI et de l'EHPAD, ainsi que des sacs à pain confectionnés par les enfants du CME au profit du service de pédiatrie de l'hôpital de Sélestat.



Le lendemain, lundi 17 octobre, les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} année ont pu découvrir le ban de Châtenois accompagnés des policiers municipaux, de Stéphane SIGRIST (guide du jour), de Suzanne GOETTELMANN et des parents. Tout le groupe a effectué le parcours de 15 km dans la joie et la bonne humeur sous un soleil radieux.



Les jeunes conseillers castinétiens ont fait montre de leur engagement civique à travers différentes actions comme la lecture de textes lors de la commémoration du 11 novembre, de la marche aux flambeaux organisée par Amnesty International ou de la collecte de denrées organisée par la Banque Alimentaire.

Cette année, les projets portent sur la réduction des dépenses énergétiques et sur l'écologie en général. L'actualité s'y prête bien !

Merci aux membres de la commission, à Suzanne GOETTELMANN, aux parents et bien sûr aux jeunes élus pour leur engagement !

PROJET ADOS

La commune de Châtenois et le Service Jeunesse de la Communauté de Communes de Sélestat travaillent ensemble au bien-être des adolescents.

Deux projets sont en cours :

- un projet de voyage à Londres qui implique six jeunes castinétiens entre 13 et 17 ans et qui se déroulera au printemps 2023 ;
- un projet « abri » qui a vu le jour récemment : une équipe de huit adolescents travaille actuellement sur la création d'un lieu en extérieur pour se retrouver; ce projet sera réalisé en partenariat avec l'équipe technique de la commune.

Vous avez entre 11 et 17 ans... Vous avez des idées, des envies, des projets...

Contactez Anne HEUBERGER à mairie@chatenois.fr ou l'animateur Valentin HUYARD à [valentin.huyard@cc-selestat.fr](mailto:huyard@cc-selestat.fr) ou au 06 81 51 48 52.

GRAFF TON SKATE-PARK

La commune de Châtenois et le service Jeunesse de la Communauté de Communes de Sélestat ont proposé aux jeunes une animation permettant d'embellir notre skate-park.

Les huit jeunes ayant répondu à l'appel ont pu exprimer leurs talents d'artiste avec l'aide du graffeur Jules OTTENWELTER alias « SMEG ».

Tout le skate-park n'ayant pas pu être terminé, nous donnons rendez-vous aux jeunes artistes pour une nouvelle animation au printemps prochain !



Il y a 80 ans, les malgré-nous !

Le 25 août 1942, une ordonnance nazie publiée par le Gauleiter Robert WAGNER (fusillé à Strasbourg en 1946) soumet les Alsaciens et les Mosellans au service militaire dans la Wehrmacht.



Cette loi viole les règles internationales, l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne nazie n'ayant pas été reconnue par les instances internationales. L'enrôlement dans les armées du Reich est donc "une incorporation de force". Très vite, les jeunes Alsaciens devant partir au front manifestent, entonnent la Marseillaise, se mutilent. Mais une loi, la Sippenhaft, rend les familles solidaires des comportements des incorporés et la répression s'abat tous azimuts : déportation de familles au camp de Schirmeck ou en Allemagne, prison et exécution des réfractaires. La fuite devient vite impossible, les familles étant alors prises en otage.

L'affaire la plus célèbre est celle des 18 jeunes de Ballersdorf qui ont essayé de passer en force la frontière suisse pour échapper à l'enrôlement dans l'armée. Capturés, ils sont condamnés à mort et fusillés au camp de Natzwiller-Struthof.



Camp du Struthof décembre 1944

L'incorporation de force dans l'armée est une étape supplémentaire dans la volonté de germaniser l'Alsace, suite à la création du Reichsarbeitsdienst (RAD), service du travail obligatoire pour les jeunes garçons et filles âgés de plus de 17 ans, obligation qui avait été mise en place en Alsace à compter de mai 1941.

Un point de rassemblement des incorporés de force du secteur était la place devant la caserne Schweisguth (actuel lycée) à Sélestat.



De là, ils étaient envoyés vers leurs diverses affectations.

A Châtenois, ce sont plus de 200 hommes qui ont été ainsi incorporés de force dans l'armée allemande.

En Alsace, en incluant les femmes « malgré-elles » incorporées au RAD, ce sont environ 140 000 Alsaciens qui ont été victimes de l'incorporation de force. 30 000 sont décédés, majoritairement sur les fronts de l'Est.

La situation des 42 anciens officiers français alsaciens qui refusèrent de prêter serment au Führer et d'être incorporés dans la Waffen SS a constitué un cas particulier. Ils furent déportés au camp de concentration de Hambourg-Neuengamm. Seulement 20 d'entre eux survécurent et, parmi eux, Edmond PETERMANN de Châtenois.



Prisonniers au travail à Neuengamm, Photo : auteur inconnu.

Une autre conséquence dramatique de l'incorporation de force a été la captivité dans les camps russes, notamment à Tambov où environ 5 000 Alsaciens malgré-nous sont décédés.



Prisonniers à Tambov. Photo : Archives russes.

Au niveau individuel, l'incorporation de force a abouti à des parcours très différents selon les personnes, mais a dans tous les cas fortement marqué celles et ceux qui l'ont subie.

A titre d'exemple, citons le parcours original de René ZIEGLER, qui lui a fait voir du pays: Châtenois, Allemagne, Autriche, Italie, Algérie, Gibraltar, USA, France !

La grande vadrouille de René ZIEGLER

Incorporé de force le 19 Avril 1943 pour faire les classes à WEISSENFELS «Auf Marsch, Marsch, Hinlegen, Aufstehen» pendant six semaines, puis départ pour CRACOVIE en Pologne pour assurer la protection de la moisson pendant l'été, surveillance entrecoupée par des attaques des francs-tireurs ...

Début décembre, j'ai une perm de quelques jours. A la maison ça va. Retour à MIELEC et préparation pour le départ au front, pour remplacer les disparus ! Le jour de Noël en gare de VIENNE, à Nouvel An sur les hauteurs près de ROME avec vue sur la Basilique St-Pierre.

Attaques aériennes, séjour dans un long tunnel, puis après quelque repos, direction le front tout proche sur les pas d'un soldat autrichien. Avec ce dernier et mon camarade VOGELISEN de Dambach-la-Ville, nous frôlons tous les trois «l'ennemi» de peu sur les hauteurs de l'Abbaye de MONTE CASSINO. Mon unité est alors affectée à la défense de la ligne «GUSTAV» juste devant les troupes françaises du Général JUIN. C'est le 31 janvier 1944 que les «AMIS» me font prisonnier avec une demi-douzaine de camarades alsaciens alors que nous recherchions un sous-officier allemand blessé dans les lignes américaines.

Le 2 février, c'est le départ en camion pour NAPLES où nous sommes très bien soignés et nourris. A la mi-février, embarquement pour ALGER où près de 2 000 hommes sont rassemblés. Par MERS-EL-KEBIR puis par GIBRALTAR, un convoi de 104 navires «liberty ships» prend la direction de l'Amérique. Arrivée à NEW YORK le jour de la St-Joseph ! A midi, toutes les sirènes de la ville hurlent, on distribue à manger et à 6 heures du soir «samedi» on nous fait prendre le train de CHICAGO et des ROCKY MOUNTAINS. Il neige, il y a du brouillard, mais les baraques sont chauffées. Dans les camps de travail, nous étions payés 80 cents

par journée. Ce n'était pas trop pénible.

Le 12 novembre 1944, j'ai été libéré. Le retour s'est effectué par navires de transport en commun avec quelques 5 000 G.L. des aviateurs français de retour d'exercice ou de stage, des civils comme Louis JOUVET...

Il faut que je dise que la captivité aux Etats-Unis était tout à fait supportable. C'est ainsi que nous avons journaux, livres, accès à la radio et au cinéma. La nourriture était convenable, les quartiers propres, la poste marchait et nous pouvions suivre le débarquement en NORMANDIE, la libération de STRASBOURG et les défaites allemandes sur les fronts russe et français.

Nous revenons à ALGER, puis à MARSEILLE en février 1945. Après ce long périple, je suis démobilisé à NÎMES le 6 juin 1945 et je peux enfin regagner mon CHÂTENOIS et ma chère famille.

(Propos recueillis par Jean-Claude MUNTZINGER, Président de l'UNC)

A Châtenois, les plus jeunes incorporés de force ont été ceux de la classe 1928, à savoir Claude ADONETH, René DUSSOURD, Fernand MERTZ, Joseph BOESPFLUG (fils de Georges, adjoint) et Gilbert FREY. Certains n'avaient que 15 ans et demi ! Pourquoi ces 5 et pas les autres jeunes gens de la classe ? Le mystère demeure.

Nous relatons ci-dessous le périple de ce groupe de gamins soldats affectés comme Luftwaffenhelfer, c'est-à-dire auxiliaires de DCA. Un article du 25 novembre 1943 intitulé "Elsässische Schüler im Einsatz als Luftwaffenhelfer" annonce l'utilisation de ces jeunes Alsaciens.

Le 21 Août 1944, rassemblement devant la gare de COLMAR. Départ pour FRIBOURG, puis marche à pied vers un faubourg



de FRIBOURG, BETZENHAUSEN, où était installée une position de la DCA.

Le lendemain, départ vers la BAVIERE, via COLMAR où les attend le train pour MUNICH. Terminus à TRAUNSTEIN. Puis marche à pied, de nuit vers CHIEMING distant de 12 km de Traunstein. CHIEMING est situé au bord de la mer bavaroise : le CHIEMSEE.

Durant les trois semaines suivantes : vie militaire avec entraînement au maniement du canon anti-aérien. Puis ces jeunes sont considérés comme aptes au combat. Retour à FRIBOURG où les Luftwaffenhelfer sont répartis dans les différentes batteries.

Affectation à KARLSRUHE fortement détruit par les bombardements alliés. Le même jour, ils reçoivent l'ordre de rejoindre BRISACH. Les trains circulent de façon chaotique et le groupe décide de désertir à STRASBOURG. Nous sommes le 20 septembre 1944. Nos Luftwaffenhelfer arrivent à SELESTAT et réintègrent leurs familles. Deux jours après, le groupe des 12 se remet en route vers BRISACH, car il n'est plus question de désertion, les Allemands se vengeant sur les familles. A BRISACH, la DCA devait protéger le pont sur le Rhin.

Affectation de Claude ADONETH de CHÂTENOIS et d'Antoine SIEGEL de SELESTAT au standard téléphonique installé dans un bunker de la ligne Siegfried. La suite du périple ne concerne que ces deux, les autres membres du groupe ayant été affectés ailleurs.

Fin octobre, après une attaque américaine, la batterie de DCA est endommagée. Un jeune du VAL DE VILLE a le poumon perforé. Le groupe part vers FRIBOURG. Puis

départ pour l'Autriche. Arrivée à LINZ, puis affectation à STEYR à 40 kms de LINZ, soit à 800 kms de CHATENOIS. A STEYR, la mission de la DCA était de défendre l'usine d'automobiles et le banc d'essais pour moteurs d'avions HERRMANN GOERING WERKE. La veille de Noël 1944, les Luftwaffenhelfer étaient bloqués dans leur position avec 30 cm de neige, Claude A. allait avoir 16 ans...

En mars 1945, mutation au RAD, Reichsarbeitsdienst, à PEILSTEIN près de la frontière tchèque. L'hiver y était encore très rude. La dénomination RAD ici ne recouvrait pas une unité de travail, mais bien une unité de la Wehrmacht. Jusque mi-avril, la vie se passe en exercices militaires.

A partir du 14 avril, évacuation du camp et marche vers VIENNE. Les Russes se rapprochent. Le 3 mai, c'est la débandade. La compagnie se disloque et chacun essaye de sauver sa peau. Le groupe d'Alsaciens entre dans PASSAU où ils sont arrêtés par des GI's. S'étant fait reconnaître comme Alsaciens, ils sont affectés avec des prisonniers français libérés. Le 21 mai 1945, après neuf mois de périple, le groupe retrouve CHATENOIS et SELESTAT libérés. Les jeunes ont 16 ans et demi... (Récit d'Antoine SIEGEL).

Ce sont 70 incorporés de force de CHATENOIS qui laisseront leur vie sur les champs de bataille ou en captivité.

Aujourd'hui, 80 ans plus tard, la même tragédie se répète avec l'annexion brutale de provinces ukrainiennes et l'incorporation de force dans l'armée russe d'hommes ukrainiens. La rhétorique du dictateur russe est la même que celle du dictateur de l'époque, HITLER.

R É N O V A T I O N É N E R G É T I Q U E

Votre facture de chauffage flambe et vous ne savez plus comment vous allez vous chauffer cet hiver ?

La Commune de Châtenois (depuis un an) et la Communauté de Communes de Sélestat (depuis le 1er novembre) ont mis en place des subventions qui viennent en complément de toutes les aides de l'État (Anah) et de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

Soyez rassurés, ce n'est pas le parcours du combattant pour monter le dossier et obtenir ces aides.

Effectivement, une personne est en charge de ce programme. En fonction de votre situation, elle vous accompagnera pour obtenir le maximum d'aides. Elle sera à vos côtés jusqu'au paiement des aides. Une fois pris en charge, elle mandatera un thermicien (spécialiste des problèmes thermiques des bâtiments) pour définir avec vous le meilleur programme de travaux. Vous serez assistés de quelqu'un d'objectif dont la seule mission sera de vous accompagner. Bien sûr, toutes ces prestations sont totalement prises en charges et donc gratuites pour vous.

Ce programme est valable pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs (sous conditions).

Vous pouvez dès maintenant contacter Frédéric VALENCE d'URBAM Conseil, l'opérateur de la Collectivité européenne d'Alsace en charge de vous accompagner dans vos démarches de rénovations énergétiques :

- par email : pig67@urbam.fr
- par téléphone : 03 29 64 45 19

Il vous est aussi possible de le rencontrer, puisqu'il tient une permanence tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 14h à 15h30 à UTAMS SELESTAT - 3 rue Louis Lang à Sélestat.

R É N O V A T I O N D U B Â T I A N C I E N

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, si vous êtes propriétaire d'un bâtiment ancien à Châtenois (immeuble construit avant 1948), la Commune en partenariat avec la CeA vous aide à valoriser votre patrimoine pour rendre votre commune toujours plus belle.

Pour tout projet de valorisation d'un bâtiment ancien, vous pouvez contacter l'architecte conseil du CAUE Évelyne GAUTHIER :

- par email : gauthier@caue-alsace.com
- par téléphone : 03 88 15 02 30



Fermeture du CSDND

La fermeture du Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux du Heidenbuhl (CSDND) le 1^{er} octobre restera une date importante dans l'histoire de notre territoire.

Depuis 1979, les déchets d'Alsace Centrale qui ne pouvaient être ni recyclés, ni valorisés étaient enfouis au Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux du Heidenbuhl, à Châtenois (CSDND). Il a permis de stocker jusqu'à aujourd'hui 1 355 000 tonnes de déchets non dangereux produits en Alsace Centrale.

Le CSDND témoigne de l'évolution de la gestion des déchets sur notre territoire. Jusqu'à la mise en place de la collecte sélective en 1994, il fut l'unique moyen de traitement des déchets en Alsace Centrale. Il a accueilli l'année dernière 7 965 tonnes de déchets issus du territoire, contre 35 000 tonnes les premières années.

Grâce à la mise en place d'une politique de gestion des déchets de plus en plus saine et vertueuse, le SMICTOM a pu trouver avec ses usagers des solutions de valorisation pour près de 86 % des déchets produits sur le territoire. Avec la fermeture du CSDND, une étape supplémentaire a été franchie : nous atteindrons l'objectif de zéro enfouissement en Alsace Centrale !

Les quelque 8 000 tonnes de déchets non valorisables encore jetés en déchèteries seront transformées en combustible solide de récupération (CSR) par la société Bohn + Schroll, c'est-à-dire valorisées énergétiquement.

C'est un net progrès, mais il présente un coût non négligeable. Une tonne de déchets transformée en CSR coûte trois fois plus qu'une tonne enfouie. Limiter au maximum les déchets ultimes reste donc un vrai défi.



TV2COM C'EST VOTRE TÉLÉVISION EN ALSACE CENTRALE

SUR LE TERRAIN À VOS CÔTÉS DES REPORTAGES DE PROXIMITÉ

AVEC VOUS, POUR VOUS

www.tv2com.fr

2 MAGAZINES PROCHES DE VOUS

13 M. NUTES LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SELESTAT

RIED INFO LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU RIED DE MARCHÉLÈHEIM

REGARDEZ-NOUS SUR WWW.TV2COM.FR OU SUR LA CHAÎNE 96 DE NUMERICABLE

diffusé tous les jours à 7h, 15h, 19h30, 20h30 et 23h et lundi, mercredi, vendredi et dimanche à 12h.

diffusé tous les jours à 6h, 9h, 17h, 18h et 21h et mardi, jeudi et samedi à 12h.

À partir du
1^{er} janvier
2023

EMBALLAGES ET PAPIERS Tous dans le même bac !



A compter du 1^{er} janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers imprimés dans le bac jaune.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et les flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune, aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de pouvoir les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage se sont mobilisés pour leur trouver des solutions de valorisation (recherche de débouchés pour le plastique, modernisation des centres de tri...). Dans le même temps, les industriels ont aussi été incités à faire leur part d'efforts, en emballant leurs produits de manière plus vertueuse.

Ce travail a porté ses fruits : à partir du 1^{er} janvier 2023, nous pourrons trier plus et plus simplement. Le centre de tri de Scherwiller pourra à cette date accueillir tous les emballages. Ils seront dans leur grande majorité (80%) recyclés. Pour ceux dont les débouchés de recyclage n'existent pas encore, ils seront valorisés énergétiquement.

A trier dans le bac jaune

Dans le bac jaune, il conviendra de mettre les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires et tous les emballages, sans exception ! Voici quelques exemples d'emballages destinés au bac jaune : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Les conteneurs à verre recevront tous les emballages en verre.

Désormais, plus de doute, tous les emballages et les papiers se trient !

Et en pratique ?



- 1/ C'est un emballage ?
Déposez-le dans le bac jaune !
- 2/ Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).
- 4/ N'imbriguez pas vos emballages les uns dans les autres, votre tri serait perdu.



Une adaptation des dispositifs de collecte et de la redevance

Le bac gris sera désormais destiné à recevoir uniquement les produits d'hygiène (gants, masques, éponges, lingettes, couches...), les petits objets en plastique (brosses à dents, stylos...), ainsi que les balayures, les cendres et les mégots. Pour rappel, les emballages en verre et les biodéchets doivent être déposés dans les bornes d'apport volontaire dédiées.

Ce transfert important de volume de déchets du bac gris vers le bac jaune nécessitera une adaptation des dispositifs de collecte et de la redevance, pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services de gestion de collecte et de traitement des déchets.

Dès le 1^{er} janvier 2023, l'abonnement aux services du SMICTOM d'Alsace Centrale comprendra 18 levées du bac gris et 18 passages en déchèterie. Les levées et les passages supplémentaires seront facturés en plus. Pour que chacun trouve son rythme en fonction de sa production de déchets, la collecte du bac gris continuera de s'effectuer chaque semaine. L'objectif est de s'adapter aux nouveaux usages liés aux nouveaux gestes de tri des biodéchets et de tous les emballages et papiers.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.smictom-alsacecentrale.fr

LES BONNES PRATIQUES DU TRI



Ne pas imbriquer les emballages, ils seraient perdus car impossible de les séparer ensuite au Centre de tri.



Bien aplatir les cartons et les bouteilles pour faire de la place dans le bac de tri.

Concrètement, tous les emballages et les papiers se trient !





Soirée des bénévoles de l'Office Municipal des Sports (OMS) de Châtenois

Programmée depuis deux ans, mais reportée à cause de la crise sanitaire en 2020 et début 2021, cette soirée a finalement été organisée le 30 septembre dernier à L'Espace Les Tisserands. Dédiée aux bénévoles des associations et à toutes les personnes qui soutiennent et contribuent à la bonne organisation des manifestations de l'OMS, elle a permis de remercier tous les bénévoles de l'Office Municipal des Sports de Châtenois.

Grâce au soutien de la Commune, à la solidarité et à la volonté de tous, les deux années de Covid ont été surmontées. Le président Michel PICARD en a profité pour remercier tous les acteurs qui participent régulièrement aux activités de l'OMS. Les membres des différentes associations ont été invités à cette soirée, ainsi que le Maire Luc ADONETH, les Adjointes, les services techniques de la Commune et les Tamalous qui gèrent le montage et le démontage des chapiteaux.

L'OMS n'a pu organiser que quelques manifestations en 2021 : le 14 juillet, le marché aux puces, la bourse aux voitures anciennes (qui s'est tenue début octobre alors qu'elle avait initialement été prévue au mois d'avril).

En 2022, l'OMS a par ailleurs géré un stand de restauration lors du SlowUp et les Tamalous ont mis en place les chapiteaux pour la Fête des Remparts. Ils ont également installé les chapiteaux à la Maison de Retraite en juin et en septembre.

La soirée consacrée aux bénévoles a pu avoir lieu grâce au concours d'André HEPP, ancien vice-président de l'OMS, et de sa femme Elisabeth qui avaient préparé un buffet froid. L'orchestre Les KESCHTAHELSE, composé de leur fils Christophe et de son acolyte Francis, en a assuré l'animation musicale.

Michel PICARD a remercié la municipalité de Châtenois, le Maire Luc ADONETH et l'Adjoint aux sports Stéphane SIGRIST pour le soutien matériel et financier apporté aux clubs de l'OMS pendant la crise du COVID-19. Ces aides ont permis de limiter les dégâts et notamment les pertes financières et d'accueillir les licenciés de ces clubs dans les meilleures conditions et en toute sécurité sanitaire. La soirée des bénévoles a également été l'occasion de côtoyer et d'échanger avec les différentes associations et les représentants de la Commune. Le dimanche suivant, l'OMS avait également organisé le traditionnel repas d'automne (autour de la choucroute) : 150 convives y ont participé.



Elisabeth HEUBERGER

LE BADMINTON APRÈS LA COURSE À PIED



RENTRÉE PROMETTEUSE AU KRAV MAGA

La crise sanitaire semble loin et les cours font un carton plein !

Après deux saisons compliquées, les cours ont enfin pu reprendre normalement et les pratiquants reviennent en nombre sur le tatami du Dojo des Tisserands. "On a vu dès le début de la saison l'arrivée de nouvelles personnes ayant un besoin de reprendre une activité sportive. Au niveau du club, on est revenu au nombre d'adhérents que nous avions avant le COVID, voire même plus", confie Jonathan, un des responsables du club. Un engouement que l'on retrouve chez les adultes le samedi matin (10h-12h), mais également pour le cours du mercredi après-midi (16h15-17h45) dédié aux enfants. "Proposer des cours de Krav Maga adaptés aux enfants était un pari de notre part. Nos jeunes élèves sont motivés et, côté progression, ils n'ont rien à envier aux adultes !" explique fièrement Patrick, le président du club.

Apprendre à se défendre dans la bonne humeur reste le leitmotiv de l'équipe d'instructeurs, que cela soit à Châtenois ou à Villé, autre lieu où l'École de Krav Maga Fighting Spirit propose des cours. Avis aux amateurs, la porte du Dojo est toujours ouverte pour ceux qui souhaiteraient faire une séance d'essai de Krav Maga, histoire de pratiquer la self-défense ou simplement une activité sportive. Cette pratique est ouverte à tous, les adhérents actuels allant de l'école primaire à la retraite, de 7 à 77 ans !

Castinétaine de naissance et passionnée de sport dès son plus jeune âge, Elisabeth HEUBERGER intègre l'Athlétic Club Châtenois à l'âge de 11 ans. Joseph HUBSCH, fondateur de ce grand club alsacien, a été son entraîneur de course à pied tout au long de ces années.

Sa spécialité était le demi-fond avec les cross en hiver et les courses sur piste en été.

L'ascension est rapide et, très vite, Elisabeth remporte les courses du Centre Alsace, puis les championnats départementaux et régionaux.

Sa motivation et sa rigueur à l'entraînement la conduisent dès l'âge de 14 ans aux championnats de France de cross où elle décroche une honorable 60^{ème} place. Sa montée en puissance au fil des années l'amène vers une 33^{ème} place, puis 21^{ème} et enfin 13^{ème} place.

En athlétisme, c'est à l'âge de 16 ans qu'elle obtient ses meilleurs titres : championne d'Alsace du 1 500 m, finaliste et 6^{ème} du 4 x 1 000 m aux championnats de France avec ses coéquipières, Carine et Muriel GAUGEIN et Véronique MONTRI. C'est sur la course des 30 minutes sur piste qu'elle décroche le titre de vice-championne de France avec une distance parcourue de 7 714 m.

Elisabeth décide alors de faire une pause, puis l'envie de changer de sport l'amène au badminton. C'est le coup de foudre !

Après une année au club de Sélestat, elle rejoint le Strasbourg Badminton Club (SBC) à l'âge de 22 ans. Avec le bagage physique des années de course et à force d'entraînement technique et d'apprentissage tactique, son ascension est fulgurante. Elle remporte des tournois et grimpe très vite dans les classements.

Vice-championne d'Alsace trois années consécutives en double dames, elle atteint la 30^{ème} place française dans cette discipline et la 50^{ème} place française en simple dame.

Avec le SBC, son club de cœur, elle participe au championnat national de 2^{ème} Division et marque le point de la victoire qui emmène son équipe vers la 1^{ère} Division, le plus haut niveau français ! Un souvenir inoubliable.

Après 10 années de pause pour se consacrer à sa vie familiale et professionnelle, elle revient à ce sport ludique et pour tout âge qu'est le badminton.



Une reprise en douceur mais le plaisir de la compétition est toujours présent et la participation aux championnats de France vétérans en fin de saison devient un objectif annuel. Et les résultats sont au rendez-vous ! Une médaille de bronze en mixte en 2017, une médaille d'argent en simple en 2018, un titre de championne de France en simple en 2019 et une médaille d'argent en double dames en 2021.

Ces podiums lui ont permis d'accéder aux championnats d'Europe vétérans en simple 2 années consécutives : à Madrid en 2018 et à Cracovie en 2019.

Parallèlement à la pratique du badminton, Elisabeth a encadré des jeunes au club de Sélestat puis à Châtenois. Son objectif a été de transmettre sa passion du badminton dans un esprit convivial en respectant le souhait de chacune et de chacun de pratiquer l'activité en loisir ou en compétition.

Elisabeth tenait à faire un clin d'œil à Muriel GAUGEIN qui a fait partie de l'équipe finaliste du 4 x 1 000 m des championnats de France en 1985. Muriel nous a quittés à la fin de cet été après avoir combattu la maladie avec beaucoup de courage.

Judo Club Shinsei

UNE RENTRÉE RÉUSSIE !



Après quelques semaines de repos bien mérité, le Judo Club Shinsei a repris son activité courant septembre.

Le club continue d'évoluer et a décidé de se désengager de son activité dans le Ried (Hilsenheim) pour se reconcentrer et développer la pratique en Centre Alsace (Scherwiller et Châtenois).

Sa participation au Forum des Associations de Scherwiller et à la Fête du Sport de Châtenois, début septembre, lui a permis d'attirer un nouveau public et de fidéliser ses anciens membres.

En ce début de saison, le nombre de licenciés est très satisfaisant avec de belles surprises en terme de fréquentation, tant au niveau des jeunes (judo éveil et débutants) que dans les cours spécifiques tel que le Taïso (préparation physique générale) et la self-défense.

Néanmoins, toute l'équipe reste mobilisée pour accueillir toute personne désirant découvrir les différentes pratiques.



De plus, au vu du contexte économique difficile, le club porte une attention particulière à ses tarifs qui sont stables depuis 4 ans.

Enfin, son adhésion aux différents systèmes d'aide et de soutien (Pass' Sport, Chèques Vacances, Coupons Sports...) permet à ses membres de bénéficier de réductions supplémentaires.

N'hésitez pas à rejoindre le club, ses enseignants spécialisés et qualifiés seront heureux de vous faire découvrir les différents aspects de ses disciplines.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Par téléphone le 06 18 03 57 16 ou par mail : judoshinsei@gmail.com

Suivez également l'activité du club :

<https://shinsei.fr> -  [judo.jujitsu.scherwiller](https://www.facebook.com/judo.jujitsu.scherwiller)

Fête du sport

C'est avec grand plaisir et enthousiasme que 14 associations sportives de Châtenois se sont réunies pour les 18èmes mini Jeux Olympiques, lors de la Fête du sport organisée le 11 septembre dernier par le Cercle Catholique Aloysia, associé à l'Office Municipal des Sports.

Une association sainte-creuzienne de bûcheronnage "les Lumberjacks", qui a fait ses premiers pas à Châtenois, y a également participé.

Plus de 150 enfants sont venus découvrir les différentes disciplines sportives praticables à Châtenois.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle journée de découverte et à tous les entraîneurs pour leur engagement tout au long de l'année dans les différents clubs de sport.

Génération 2024

SEMAINE DU SPORT À L'ÉCOLE

L'école élémentaire Maurice et Katia Krafft de Châtenois est labellisée « Génération 2024 » depuis le mois de juin dernier.

Dans ce cadre, des actions sportives sont mises en place tout au long de l'année, jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Durant la semaine nationale du sport à l'école qui s'est déroulée du 19 au 23 septembre 2022, tous les élèves ont pu bénéficier de diverses interventions.



Certaines associations sportives de Châtenois ont joué le jeu et ont permis aux jeunes Castinétains de découvrir la lutte, le tennis de table, le Krav Maga au travers d'ateliers mis en place par les bénévoles. Ils ont aussi pu assister à une démonstration d'escrime réalisée par le club de Sélestat.



Une bien belle semaine pour tous ! Merci aux bénévoles présents !

Palmarès du concours

19,75

Grand prix d'excellence avec félicitations du jury ****

1^{ère} catégorie : Maisons fleuries avec jardin visible de la rue : Marcelle HUFFSCHMIDT et Daniel MOREL



19,50

Grand prix d'excellence avec félicitations du jury ****

1^{ère} catégorie : Maisons fleuries avec jardin visible de la rue : Richard HERRBACH, Agnès LEDERLÉ et Serge ROHMER
2^{ème} catégorie : Maisons individuelles ou logements collectifs avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuris : Robert DEIBER
3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris : Espace Les Tisserands et Mairie



19,25

Grand prix d'excellence avec félicitations du jury ****

1^{ère} catégorie : Maisons fleuries avec jardin visible de la rue : Hubert BERGER

19

Grand prix d'excellence avec félicitations du jury ****

1^{ère} catégorie : Maisons fleuries avec jardin visible de la rue : Alphonse GOETTELMMANN, Roger LITTY, Jean RAMEL et Roger RAUSCHER
3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris : Maison de retraite

18,75

Grand prix d'excellence ****

1^{ère} catégorie : Maisons fleuries avec jardin visible de la rue : Raymond HAUSS et Charles ROSENBERGER

18,50

Grand prix d'excellence ****

1^{ère} catégorie : Maisons fleuries avec jardin visible de la rue : Luc ADONETH, Gilbert BOSSERT, Josiane BRUN, Bernard DICK, Patrick HILBIG, Madeleine KOHLER et Marie-Rose SCHMITT
2^{ème} catégorie : Maisons individuelles ou logements collectifs avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuris : Eric DILLENSEGER et Marie-Thérèse SUTTER
3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris : Police Municipale et Tour des sorcières



18

Grand prix d'excellence ****

1^{ère} catégorie : Maisons fleuries avec jardin visible de la rue : Fernand BERGER, Hubert BLUMSTEIN, Jean-François DUSSOURD, Pascal HELDE, Roger KOHLER et Jean-Paul SCHALK
2^{ème} catégorie : Maisons individuelles ou logements collectifs avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuris : Gilbert HANUS, Isabelle MEYER, Nicolas WEYMANN et Frank WOLLENBURGER
3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris : Restaurant "Le Meisenberg"



17,50

Premier prix d'excellence ****

1^{ère} catégorie : Maisons fleuries avec jardin visible de la rue : Jean-Yves BOESWILLWALD, Jean-Claude BURGEL, Albert CARL, Bernard DORGLER, Michel EVRARD, Paul GAUGEIN, André HEPP, André NARTZ, Pierre SCHAEFFER et Paulette WOEHRLÉ
2^{ème} catégorie : Maisons individuelles ou logements collectifs avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuris : Serge HARTMANN, Jean-Pierre MARTIN et Astrid ZICKLER
3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris : Fleurs Alexandra et Hôtel Restaurant Dontenville



17

Premier prix d'excellence ****

1^{ère} catégorie : Maisons fleuries avec jardin visible de la rue : Jean-Louis DUBOIS, Patrice GERBER & Myriam SAINT PAUL, Yves KUNTZ, Christophe LEFEBVRE, Claude NOEL, Armand RIEDINGER et Casimiro SALVADOR
2^{ème} catégorie : Maisons individuelles ou logements collectifs avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuris : DUSSOURD - SPETTEL, Michel KUNTZMANN, René RUGRAFF et Jean-Marc WEBER
3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris : Banque du Crédit-Mutuel, Centre de Randonnée (CCA) et Auberge Alsacienne



Hommage au Capitaine Honoraire Henri DORGLER



Le Capitaine honoraire Henri DORGLER nous a quittés en octobre dernier à l'âge de 85 ans après une vie bien remplie au service de la commune et de ses habitants, en particulier en tant qu'artisan local et Chef du Corps des sapeurs-pompiers. Il faut dire que le destin l'aura fait naître en décembre 1937 dans une famille comptant une longue lignée de sapeurs-pompiers volontaires à Châtenois !

Après son service militaire en Afrique du Nord de 1958 à 1960, il épouse Marlène RAUSCHER en août 1961. Trois enfants sont issus de cette union : Alain, Christophe et Véronique. Par la suite, six petits-enfants (Thomas, Noémie, Robin, Morgane, Marion et Jules) et trois arrière-petits-enfants (Elynn, Lilyan et Ylann) rejoindront cette grande famille.

Titulaire d'une maîtrise en serrurerie-feronnerie, il reprendra et développera l'atelier de son père Lucien, également maître forgeron. Les plus anciens se souviendront de l'animation qui régnait souvent devant cet atelier, situé alors sur la place de la fontaine en plein centre du village, avant qu'il ne soit transféré dans la Z.A. du Sulzfeld ! Henri a également été un temps Président de la corporation des métalliers-serruriers de Sélestat et environs. Il a pris sa retraite en 1997, en transmettant l'entreprise familiale à son fils Christophe et en restant présent pour lui apporter toute l'aide et l'expertise nécessaires.

D'un caractère bien trempé, mais très jovial et toujours prêt à rendre service, il reste très actif, même pendant sa retraite. En particulier avec ses collègues de la classe 1937 avec lesquels il restaure bénévolement la chapelle Sainte Anne (dans l'enceinte du cimetière) et tous les oratoires de la commune.

Mais c'est comme sapeur-pompier qu'il œuvre tout particulièrement pour la commune de Châtenois. Il s'engage dans le Corps local en 1955 à l'âge de 17 ans, dans la continuité de la grande tradition familiale. En effet, avant lui, son père Lucien et son grand-père Henri ont également été sapeurs-pompiers à Châtenois pendant plusieurs décennies. Il gravit ensuite successivement tous les échelons pour être nommé officier en 1991 au grade de Lieutenant, avant d'assurer la fonction de Chef de Corps entre 1990 et 1995. C'est son fils Christophe qui reprendra le flambeau à partir de 1996, toujours dans la tradition !

Sous son impulsion, le Corps se dotera en particulier d'un tout nouveau véhicule d'intervention polyvalent, un événement pour notre commune à l'époque ! Henri sera nommé Capitaine honoraire lors de la Sainte-Barbe en décembre 1996, une belle distinction couronnant sa brillante carrière. Il était également titulaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, niveau Or, en remerciement de ses 40 années de service actif.

Merci Henri pour cette vie au service de Châtenois et de ses habitants !

LES P'TITS CASTINÉTAINS

Bénévole, une espèce en voie de disparition ?

Les deux années passées ont fortement perturbé les habitudes de chacun. Les associations ont beaucoup souffert de la désertion de bénévoles à cause de l'impossibilité d'organiser des événements ou des rencontres.

L'association des P'tits Castinétains a essayé d'organiser plusieurs manifestations pendant cette période, mais les contraintes sanitaires ont malheureusement conduit à des annulations successives.

Avec un nouvel élan et une forte implication de ses membres engagés, l'association s'est relevée et est repartie à la conquête de ces fameux "bénévoles".

Lors d'un petit déjeuner convivial en septembre, elle a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux parents en son sein.

Et toute cette nouvelle équipe s'est affairée ces dernières semaines à préparer la 4^{ème} édition du marché de Noël médiéval 2022.



2023 s'annonce à nouveau riche pour les P'tits Castinétains avec ses traditionnels événements : la Chasse aux œufs et le Marché de printemps le samedi 1^{er} avril 2023 ainsi que la Fête de la citrouille le mardi 31 octobre 2023.

Être bénévole, c'est s'investir dans un projet qui a du sens, avoir envie de partager, donner du temps pour les autres.

C'est la raison d'être des P'tits Castinétains et ce dans une ambiance conviviale, évidemment.

**Envie de les rejoindre ?
Contactez-les par email :
lespetitscastinetains@gmail.com**



FOYER SOCIO-CULTUREL

Art expo, déjà la 6^{ème} édition

Le dernier week-end de septembre devient un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'art avec la tenue de la 6^{ème} édition d'ART EXPO, organisée par le Foyer socio-culturel de Châteinois.

La salle festive de l'Espace Les Tisserands se transforme, le temps d'un week-end, en un bel écrin pour accueillir de très belles œuvres des artistes invités et un public toujours plus nombreux.

6 artistes ont été invités à cette 6^{ème} édition qui a tenu toutes ses promesses :

- Jean-Pierre AMBERG, les Copeaux du Capricorne : tournage sur bois
- Emmanuel BREYSSE : sculpteur
- Valérie DENIZIOT : couturière du métal
- Olivier HANNAUER, la Chouette photo : photographe
- Caroline RIEGERT : peintre
- Frantisek ZVARDON : photographe.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 7^{ème} édition les 23 et 24 septembre 2023.



UNC

Reprise des activités de détente

Après deux années d'arrêt de ses activités de détente à cause de la conjoncture sanitaire, l'UNC (Union Nationale des Combattants) de Châtenois, sous la présidence de Raymond HAUSS, a été présente à toutes les manifestations patriotiques des environs et rendu hommage aux membres défunts par la présence d'une délégation avec deux porte-drapeaux. Elle a aussi honoré les grands anniversaires et les noces d'or, de diamant et de platine de ses membres.

Cette année, l'UNC de Châtenois a donc renoué avec ses activités de détente.

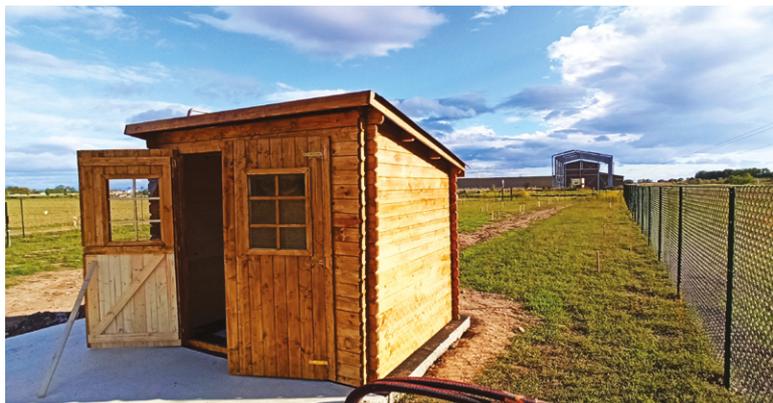


Initialement prévu en 2019, le voyage à Reims et dans le vignoble de Champagne, suivi de la visite de Colombey-les-Deux-Eglises

a finalement eu lieu en 2022. Une quarantaine de personnes enthousiastes a pris la route en autocar à destination de Reims, pour une visite guidée de la célèbre Cathédrale Notre-Dame et du palais de Tau. La deuxième journée a été consacrée au vignoble champenois, agrémentée par une visite guidée de « la Cave aux Coquillages », un site fossilifère exceptionnel sous les vignes, mettant en relation la géologie et l'oenologie. Pour terminer la journée, les participants ont pu découvrir les spécificités de la production et de la vinification du champagne et, comme il se doit, participer à une bonne dégustation. La dernière journée du séjour permet aux membres de se rendre à Colombey-les-Deux-Eglises pour visiter la «Boisserie» et le mémorial et se recueillir devant la tombe du Général DE GAULLE. Ce voyage a ravi tous les participants et s'est terminé par un pot de l'amitié fort apprécié sur la route du retour, avant de regagner Châtenois.

En outre, l'UNC organise tous les ans une excursion d'un jour à la fin du mois d'août. Cette année, le voyage avait pour thème les carpes frites et a conduit 52 personnes dans le Haut-Rhin pour une visite de l'Abbaye de l'Oelenberg, sous la conduite et les commentaires très intéressants du Père-Abbé. Le groupe dégusta d'excellentes carpes frites au restaurant Willerhof de Willer-sur-Thur. Sur le chemin du retour, les participants ont visité l'atelier de Vitraux d'art LIEBY à Hagenbach et découvert les techniques de la confection de vitraux et d'autres produits en verre. La journée s'est terminée par un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié, dans la bonne ambiance et dans l'espoir de pouvoir se retrouver pour d'autres bons moments à l'avenir.

Le repas couscous prévu le premier dimanche de novembre n'a pas eu lieu en 2022, mais sera reconduit en 2023 si tout va bien.



Les Jardins de Châtenois

Après plusieurs mois de chantier, les nouveaux jardins ont été installés le long du Neuerweg, en périphérie du village.

Avec ce nouveau terrain, 30 parcelles de 25 m² ont pu être créées et permettent d'accueillir plus de jardiniers.

Lieu multigénérationnel, mêlant des jardiniers «en herbe» et de vrais professionnels, les échanges et le partage prennent tout leur sens.

En préparant les nouvelles parcelles avec l'installation de l'abri et des cuves de récupération d'eau, chacun a déjà pu œuvrer pour faire de ce champ un vrai lieu de vie.

Les premiers légumes d'hiver sont déjà plantés.

Avec une vue sur le village de Châtenois, le Hahnenberg et surplombé par le Haut-Koenigsbourg, le jardin promet des moments conviviaux pour ses membres et, si la météo le permet, de bonnes futures récoltes.

Merci à la Mairie pour le terrain et le soutien financier ainsi qu'à la scierie BUCKENMEYER pour la fourniture des matériaux de délimitation des parcelles.



LES P'TITS BOUCHONS

Programme des activités de l'année 2022-2023

LES MATINÉES DES P'TITS BOUCHONS

PORTEUR CARTE

Chaque 3^{ème} vendredi matin du mois, à 9h30, au départ de la Maison de l'Enfance

Sous forme de balade, accessible aux poussettes et aux petites gambettes (enfants de la naissance à 3 ans), incluant des activités et une petite collation en plein air, si le temps le permet.

LA GYM ÉVEIL

PORTEUR CARTE DE MEMBRE 20€

Un dimanche matin par mois

Dans la salle de gymnastique de l'Espace Les Tisserands, pour permettre aux enfants (de 1 à 3 ans) de développer leur motricité et de se défouler !

SPECTACLES LUDIQUES

GRATUIT

2 mercredis après-midis par an

Toujours très appréciés, offerts pour les tout-petits ou pour les petits-grands dans la salle de spectacle de l'Espace Les Tisserands.

MARCHÉS AUX VÊTEMENTS, PUÉRICULTURE ET JOUETS D'ENFANTS

2 samedis matins par an, proposés chaque année en mars et en octobre

APÉRO DES PARENTS (initiation Reiki-Gestalt thérapie-somato psycho pédagogie) ET BIBLIOTHÈQUE DES P'TITS BOUCHONS

PORTEUR CARTE DE MEMBRE 15€

Séances : 31/01/23 - 07/03/23 - 30/05/23

Au Foyer socio-culturel (derrière la mairie) à 20h : soirées à thème, entre adultes selon disponibilité des intervenants.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site lesptitsbouchons.blogspot.com ou par mail : association.ptitsbouchons@gmail.com.

Retrouvez toute l'actualité de l'association « Les P'tits Bouchons » sur leur page Facebook

Les P'tits Bouchons à la ferme d'Argentin

La sortie familiale et annuelle de l'Association les P'tits Bouchons a eu lieu à la ferme d'Argentin à Lièpvre. Petits et grands ont pu découvrir les animaux et leur environnement dans un cadre verdoyant et reposant.

Lors de cette journée, deux ateliers ludiques et éducatifs ont été proposés avec le nourrissage des animaux et un conte sur la paille. Cette sortie pour les 30 enfants présents et leurs parents a permis de clore l'année et les P'tits Bouchons se réjouissent de vous retrouver à la rentrée.



Les Voix Castinétaines recrutent !

Après deux années de pause due à la crise sanitaire, la chorale « Les Voix Castinétaines » a repris les répétitions et compte une quinzaine de membres à ce jour.

Christiane CHARUAU est la cheffe de chœur et Jean-Philippe HEINRICH assure l'accompagnement à la guitare. Le répertoire puise dans les classiques de la chanson française.

La chorale accueille avec plaisir toute personne désirant rejoindre la sympathique équipe de choristes. Les répétitions ont lieu le lundi soir à 18 h à la Maison des Associations (à côté de la Chapelle Sainte Croix).

Avis aux amateurs...

CCA
**Accueil de l'Union Compagnonnique
 des Compagnons du Tour de France
 des Devoirs Unis**



Du 7 au 9 octobre 2022 a eu lieu, au CCA de Châtenois, l'assemblée générale de la Confédération des Compagnonnages Européens/Europäische Gesellenzünfte (CEEG).

Cette confédération regroupe 9 sociétés compagnonniques européennes dont 2 sociétés françaises (l'Union Compagnonnique et la Fédération Compagnonnique), les autres étant des sociétés de rites germaniques (Allemagne, Autriche, Suisse alémanique et Scandinavie). Elle est née au début des années 50, soutenue par l'UNESCO au nom de la réconciliation franco-allemande entre sociétés compagnonniques situées de part et d'autre du Rhin. Aujourd'hui, la CCEG est dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.

En 2022, la société de rotation en charge de l'organisation de l'assemblée générale était l'Union Compagnonnique; c'est donc la Maison des Compagnons de Dambach-la-Ville, qui fait partie de cette société, qui a co-organisé cet événement en collaboration avec la direction générale de l'Union Compagnonnique. En 2021, cette AG avait eu lieu au Danemark et, en 2023, elle aura lieu en Bavière. C'est la première fois que cet événement s'est déroulé en Alsace.



Son organisation fut difficile, en raison de la manière de voyager des jeunes itinérants des compagnonnages germaniques. On reconnaît ces jeunes à leur tenue vestimentaire (bâton de marche, chapeau noir et

pantalon à pont) qu'ils ne doivent pas quitter durant leur voyage d'un minimum de trois ans et un jour. Pendant ces trois années, où ils se déplacent de chantier en chantier sans avoir le droit de s'approcher de leur région d'origine, ils ne sont pas non plus autorisés à posséder un téléphone et n'ont pas forcément accès à internet. Pour cette raison, l'évaluation du nombre de participants est restée une inconnue jusqu'au dernier moment. Finalement, ce sont près de 200 participants (français, allemands, danois et même un compagnon des Îles Féroé) qui se sont retrouvés à Châtenois lors d'un très bel été indien.



Une réunion entre itinérants français et allemands a eu lieu l'après-midi du 7 octobre. C'est le 8 octobre que s'est tenue l'assemblée générale, réunissant compagnons allemands et français. À l'issue de l'AG, la bannière de la CCEG a été remise par le président de l'Union Compagnonnique au président de la société allemande des Frères de Roland (reconnaisables à leur cravate bleue), société de rotation jusqu'à la prochaine assemblée générale de la CCEG en octobre 2023. En fin de journée, un défilé intercompagnonnique a traversé les rues de Châtenois, suivi d'un discours prononcé par le Maire de Châtenois et d'un vin d'honneur offert par la Mairie. C'est ensuite la Fanfare des Balkans (groupe strasbourgeois) qui créa l'ambiance conviviale qui régna toute la soirée.

Le dimanche, un petit-déjeuner a permis de réunir encore une fois les participants, avant que certains ne repartent chez eux et que d'autres ne reprennent leur voyage. Tout au long de ce rassemblement, une buvette avait été installée dans la cour du CCA et un four mobile a permis de proposer des tartes flambées.

La CCEG remercie le CCA et la Mairie de Châtenois pour leur compréhension et leur flexibilité qui ont permis de faire de ce rassemblement une réussite. Merci aux bénévoles du CCA qui étaient au four et au moulin !

Que vive le compagnonnage et que vive l'amitié entre les peuples !

GUILLAUME FROGER

Compagnon Sculpteur sur pierre des Devoirs Unis,
 Maison des Compagnons de Dambach-la-Ville

Programme des animations de Scherwiller

Samedis 14, 21 et 28 janvier À 20H

Soirée théâtrale en alsacien

SALLE POLYVALENTE ALPHONSE HAAG
CHORALE SAINTE CÉCILE

Dimanches 15, 22 janvier À 14H

Après-midi théâtral en alsacien

SALLE POLYVALENTE ALPHONSE HAAG
CHORALE SAINTE CÉCILE

Vendredi 27 janvier À 20H

Soirée théâtrale en alsacien

SALLE POLYVALENTE ALPHONSE HAAG
CHORALE SAINTE CÉCILE

Samedi 4 & dimanche 5 février

Concert d'hiver

SALLE POLYVALENTE ALPHONSE HAAG
HARMONIE SAINTE JEANNE D'ARC

Dimanche 5 mars

Repas Harengs

SALLE POLYVALENTE ALPHONSE HAAG
LES AMIS D'ODILE

Samedi 1^{er} avril À 9H

Oschterputz

RENDEZ-VOUS AUX ATELIERS COMMUNE

Samedi 6 mai

Repair Café

SALLE POLYVALENTE ALPHONSE HAAG
COMMUNE

Dimanche 7 mai

Marché aux Fleurs

SALLE POLYVALENTE ALPHONSE HAAG
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS-SCHERWILLER

Dimanche 14 mai

Repas Asperges

SALLE POLYVALENTE ALPHONSE HAAG
LES AMIS D'ODILE

Samedi 27 mai

Courses de Scherwiller

SALLE POLYVALENTE ALPHONSE HAAG ET CENTRE BOURG ACCA

Dimanche 4 juin

slowUp

SALLE POLYVALENTE ALPHONSE HAAG
COMMUNE

Calendrier des prochaines collectes de sang en 2023

Châtenois

LES MARDIS DE 17H À 20H
3 JANVIER
21 MARS
6 JUIN
22 AOÛT
7 NOVEMBRE

A L'ESPACE LES TISSERANDS

Scherwiller

LES VENDREDIS DE 17H À 20H
10 FÉVRIER
21 AVRIL
23 JUIN
8 SEPTEMBRE
1^{ER} DÉCEMBRE

A LA SALLE ALPHONSE HAAG

Temps entre parents

sur le territoire de Centre Alsace

Mon ado dans tous ses états

Du 18 octobre 2022 au 24 janvier 2023

6 dates
6 thématiques
6 lieux

- À EBERSHEIM
- À MUSSIG
- À ORSCHWILLER
- À SCHERWILLER
- À KINTZHEIM
- À SÉLESTAT

GRATUIT - SUR INSCRIPTION

Renseignements et inscriptions :
Marie-Julie LINDENAU
03 88 21 13 63
07 86 92 04 74
mj.lindenau@agf67.fr

Logos: Sélestat, Mussig, Scherwiller, agf (Association Générale des Familles du Bas-Rhin), www.agf67.fr

RENCONTRES THÉMATIQUES « MON ADO DANS TOUS SES ÉTATS » PROPOSÉES PAR L'AGF

L'Association Générale des Familles du Bas-Rhin (AGF) propose aux parents d'adolescents plusieurs conférences abordant de nombreuses thématiques sur plusieurs communes du Centre-Alsace jusqu'au 24 janvier 2023. Ce moment de partage entre parents permet d'échanger sur d'éventuelles interrogations ou problèmes rencontrés avec les plus jeunes. Chaque soir, un professionnel intervient pour animer la rencontre, mais aussi pour répondre aux questions.

Mardi 10 janvier à Kintzheim

Les conduites à risques chez les ados

L'adolescence est souvent synonyme de nouvelles expériences pas toujours très rassurantes pour les parents.

Mardi 24 janvier à Sélestat

Comprendre les rites de passage de l'adolescence

De tous temps et dans toutes les sociétés, ils marquent l'entrée dans l'âge adulte. Quels sont-ils ? Animé par Thierry Goguel d'Allondans, Sociologue

Les conférences sont gratuites mais sur inscription auprès de Marie-Julie LINDENAU au 03 88 21 13 63 ou par mail : mj.lindenau@agf67.fr

Sophrologie

Un temps pour soi, pour renouer avec son corps

Catherine BRUN est sophrologue praticienne, membre de la Société française de Sophrologie et de l'Association des Sophrologues Professionnels Existentiels de l'Est. Elle est diplômée de l'Ecole de Sophrologie et Sophrothérapie d'Alsace.

Prévention, accompagnement et récupération

Le rythme soutenu du quotidien nous impose une version subie de l'existence : « il faut... », « je dois... ». Cette pression provoque de nombreux symptômes : stress, nervosité, agitation mentale, anxiété, angoisse, mal-être, insomnie, dépression, burn-out... Heureusement, nul besoin d'atteindre les limites de l'inconfort pour savoir qu'il est possible de se vivre « mieux ».

Un entraînement de la conscience

Pratiquer la sophrologie existentielle, c'est faire un pas de côté dans la course effrénée du monde en reprenant son souffle et en se reliant à son corps, ne serait-ce qu'un moment dans la semaine... Grâce au réaménagement des postures (celles du corps et de l'esprit), nous réajustons notre fonctionnement afin de sortir des schémas répétitifs qui nous font souffrir.

Une rencontre avec soi-même

La sophrologie est une activité psychocorporelle qui nous concerne tous : elle participe à une hygiène de vie. On parle de relaxation dynamique car elle alterne des activations physiques (étirements, contractions...) et mentales (visualisations, focalisations...) avec des temps de détente profonde, pour intégrer les bénéfices des exercices. C'est toujours la respiration qui rythme la séance, pratiquée assis sur une chaise ou debout.

Harmonie et équilibre

La sophrologie est reconnue par les neuroscientifiques pour sa capacité à limiter les effets du stress sur la santé, en régulant les systèmes nerveux et cardiorespiratoire. Nous installons notre présence dans l'instant, depuis les perceptions vécues : nous devenons plus justes et authentiques, capables de trouver notre place parmi les autres. Surtout, nous devenons acteurs de notre existence en créant les changements dont nous avons besoin pour évoluer positivement.

Abonnements en groupe

- CHATENOIS :
le mardi de 18h30 à 19h30
Cycle en cours :
depuis le 20/09/2022
Prochain cycle :
à partir du 31/01/2023
- SELESTAT :
Université Populaire
le jeudi de 18h45 à 20h
AGF
le vendredi de 18h30 à 19h30

Rendez-vous individuels

Cabinet Catherine BRUN
Orschwiller - 06 33 02 42 54

www.catherine-sophrologie.fr

f Catherine BRUN, Sophrologue
Centre Alsace



Drive piéton au Carrefour Express

Le gérant du Carrefour Express, Emmanuel MANNEVILLE, n'a de cesse de chercher constamment des solutions innovantes pour sa supérette.

Parmi les nouveautés du moment, c'est un drive piéton qui a vu le jour. Faites vos courses depuis chez vous en commandant sur carrefour.fr ou sur l'application Carrefour en sélectionnant le Carrefour Express Châtenois.

Une fois votre commande passée, sélectionnez l'horaire auquel vous souhaitez venir retirer vos courses en magasin. Pendant ce temps, l'équipe d'Emmanuel s'occupe de préparer votre commande pour votre arrivée.

L'autre nouveauté du magasin est qu'en plus du Point Relais Poste, des services Relais Colis et UPS il devient également un point Mondial Relay.

Le Carrefour Express est ouvert de 7h à 20h tous les jours sans interruption et le dimanche et les jours fériés de 8h à 12h.





JOYEUX ANNIVERSAIRE

Marché des Producteurs et des Artisans

Le marché des producteurs et des artisans a fêté son 1^{er} anniversaire.

Depuis un an, la Commune de Châtenois a mis en place tous les mercredis, de 16h à 19h, le Marché des Producteurs et des Artisans sur le parking situé devant l'école élémentaire Krafft.

La Commune propose à ses habitants de faire le plein de produits bio, locaux, artisanaux, de la ferme, de saison et en circuit court.

Ce marché est le vôtre et la Commune remercie l'ensemble des marchands, des artisans et des habitants qui permettent de le faire vivre.

Afin de vous proposer une offre au plus près de vos attentes, vous pouvez nous faire part de vos suggestions par mail ou par courrier à la mairie de Châtenois.

Retour des animations au mois d'août

Au mois d'août dernier, l'Association d'Animations de Châtenois-Scherwiller a assuré une présence au marché des producteurs et des artisans en diversifiant l'offre des stands et en proposant un service de petite restauration.

Pour agrémenter ces moments estivaux du mercredi après-midi, la Commune avait programmé de nombreuses animations musicales : ainsi, les visiteurs ont pu entendre les Escrocs du Swing, le Honels Band Willertal de Maisongoutte et Elsass Jazz Funk.

Tout au long de l'été, ils ont aussi pu découvrir l'histoire du village, du site des remparts et des ruelles pittoresques avec le Veilleur de Nuit qui les a guidés tous les mercredis (à 17h) en juillet et en août et tous les vendredis (à 21h) de juillet à mi-septembre.



Rendez-vous tous les mercredis de 16h à 19h
Devant l'école élémentaire Krafft



Sur les traces d'Auguste SCHIRLÉ en sa terre d'Alsace

En avril prochain, Châtenois hébergera l'orchestre **Les Musiciens d'Europe** et ses répétitions publiques autour du grand projet musical « De la symphonie au poème symphonique Le Taennchel ». Un programme ambitieux, autour d'actions pédagogiques dans les écoles, entre autres, pour faire connaître son compositeur, Auguste SCHIRLÉ (1895-1971) et revivre son amour de la nature, comme son écriture musicale, forte et originale.

Présentons dans un premier temps le compositeur

Né en Alsace à Epfig en 1895, alors sous domination allemande, d'un père clerc de notaire à Erstein, Auguste SCHIRLÉ est scolarisé dans cette bourgade de 1906 à 1909. Il joue du violon dès son plus jeune âge, du piano et de l'orgue à partir de 1902 auprès de Victor DUSCH. A neuf ans déjà, il joue, en tant qu'assistant, sur l'orgue Stiehr de l'église Saint-Laurent de Benfeld, paroisse dans laquelle il sera titulaire dès 1911. Admis au Conservatoire de Strasbourg en 1909 en classe de solfège et de piano, puis de 1910 à 1917 au sein des classes d'orgue, d'harmonie, de composition et de direction, il est reçu aux examens de piano en 1914 et se perfectionne dès 1918 à la Musikhochschule de Stuttgart. Lors d'une visite de Charles-Marie WIDOR pour la commission des orgues d'Alsace à Strasbourg, SCHIRLÉ lui est présenté par Marie Joseph ERB. Fasciné par l'interprétation du jeune SCHIRLÉ dans la Grande Sonate en Si mineur de Franz LISZT, il lui propose de devenir son élève pour présenter le prix de Rome.

SCHIRLÉ quitte alors Erstein pour le Conservatoire National de Paris. En 1925, il participe au Concours International de l'Union Musicisti Italiani de Florence qui primera trois de ses compositions en 1926, dont le poème symphonique Le Taennchel (qui sera donné en concert les 22 et 23 avril 2023 à Ribeauvillé et à Lièpvre). De 1910 à 1918, Auguste

SCHIRLÉ se produit plusieurs fois en Alsace, notamment avec ses Sonates pour piano et violon, ses lieder, etc. Jusqu'à son départ pour Paris, il enseigne le piano et l'orgue et aura plus de 40 élèves. Nommé maître de chapelle et organiste titulaire à l'église de l'Immaculée Conception à Paris dès 1933, il y officiera jusqu'en 1969, date de son départ à la retraite. Admis à la SACEM le 28 janvier 1925, parrainé par Charles-Marie WIDOR et Georges HÜE, il sera lauréat du Prix Gabriel PIERNÉ en 1948.

Le poème symphonique Le Taennchel et ses interprètes

Après s'être installé à Paris, Auguste SCHIRLÉ est revenu très souvent en Alsace pour passer ses vacances et s'immerger dans la nature, source essentielle de son bonheur et qui l'inspira tant. Entre 1921 et 1933, il s'installa au 29 rue Klobb à Ribeauvillé et montait à pied dans le massif du Taennchel où il retrouvait la forêt, les montagnes, les oiseaux, tous ses «nobles amis» comme il les nommait avec respect. A la croisée des contes et des légendes du lieu et de tout cet univers sublime et mystérieux, naît en lui la trame de son poème symphonique qu'il composera autour de dix tableaux : La montée - Le monastère - Le ruisseau - Les châteaux (air des Ménétriers) - La forêt, concert d'oiseaux interrompus par la cognée des bûcherons et le cri de l'épervier - Vers le sommet - « Danses des sorcières, construisant un pont du Rocher des Géants sur le sommet de Charlemont » - Arrivée inopinée des géants, effroi des sorcières - Descente - Retour au foyer (airs intimes et populaires).

Jean-Marie CURTI, chef d'orchestre, musicologue, organiste et compositeur suisse, a fait le choix précieux de faire découvrir cette oeuvre majeure au public alsacien, particulièrement à la jeune génération, dans un programme pédagogique. Il a voulu son



orchestre **Les Musiciens d'Europe** à dimension multiculturelle, lui offrant un caractère humain et solidaire, à son image. Professionnels et amateurs, jeunes ou expérimentés jouent ensemble, créant une cohésion qui leur permet d'atteindre le haut niveau d'exigence de leur maestro. Formé d'instrumentistes de bons niveaux et de toutes cultures, l'orchestre et son chef feront voyager nos âmes de poètes et de mélomanes, entre chemins, fées et harmonies sonores. Et c'est à Châtenois qu'ils ont choisi d'établir leur résidence pendant une semaine, vous invitant à trois répétitions publiques pour leur plus grand bonheur. Des concerts, des animations musicales, des conférences et des sorties sur les traces d'Auguste SCHIRLÉ et de la magie du Taennchel sont programmés dans le secteur de Ribeauvillé et dans le Val d'Argent du 14 au 23 avril 2023.

3 répétitions publiques Salle du CCA (Châtenois)

19, 20 avril 2023 :

9H30-12H30/14H30-17H30

21 avril 2023 : LE MATIN

Deux concerts symphoniques

22 avril 2023 À 20H30

SALLE DU PARC À RIBEAUVILLÉ

23 avril 2023 À 16H

SALLE POLYVALENTE À LIÈPVRE

Agir avec vous pour Châtenois

Cette année s'achève sur une situation d'incertitude inédite. Au printemps, en mai, les dernières contraintes dues à l'épidémie de Coronavirus ont été levées. Ensuite, ce sont les inquiétudes liées à la guerre en Ukraine, à 1 200 kms de chez nous, qui ont pris le relais.

Mais ceci ne nous empêche pas d'honorer notre engagement d'agir pour vous, pour Châtenois.

Aujourd'hui, notre défi le plus urgent est de concilier la crise énergétique avec une vision d'évolution de Châtenois demain.

Pour notre Commune, les tarifs de gaz ont été multipliés par 12,8, ceux de l'éclairage public par 2,5, ceux de l'électricité hors éclairage par 4 et les pellets par 3 par rapport à l'année dernière !

Nous travaillons donc sur des économies d'énergie immédiates, avec une optimisation de l'utilisation des bâtiments et une gestion plus raisonnée des énergies. Pour cela, nous menons actuellement une réflexion de fond pour rendre nos bâtiments et nos outils plus sobres et plus vertueux. L'objectif est de quantifier le gain énergétique et de financer les travaux avec les économies d'énergie, pour ne pas plomber les futurs investissements pour Châtenois.

Plus concrètement, nous allons aussi vers une extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit.

Malgré la situation internationale complexe et inquiétante, restons optimistes et vigilants devant la montée des forces anti-démocratiques ! La vie humaine est trop fragile, trop précieuse, pour la laisser être gâchée par des comportements négatifs et mesquins.

A chacune et à chacun d'entre vous, nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, avec vos proches, vos familles, dans la simplicité et l'amour.

Espérance et Courage pour 2023. Le beau temps revient toujours après la pluie !

Soyez assurés de notre engagement sans faille à servir Châtenois et ses habitants et à agir pour construire demain, pour vous et avec vous.

Luc ADONETH, Christine GILL, Christian OTTENWAELDER, Sylvie LIGNER, Patrick DELSART, Nadine GUTHAPFEL, Stéphane SIGRIST, Amandine MARTIN, Christophe BOHN, Anne HEUBERGER, Christophe ELSAESSER, Sandrine DEMAY, Pascal HELDE, Marie Antoinette SYLVESTRE, Michel GOETTELMMANN, Sabrina DUSSOURD, Jean-Paul BARTH, Lysiane STENGER, Denis WACHBAR, Claire-Catherine BRUN, Daniel BROCKER, Axèle EBELIN

Mieux vivre à Châtenois, à l'écoute des Castinétains

Nous pensions tous retrouver une période sereine, à mesure de l'amélioration - même fragile - de la crise sanitaire, mais cet optimisme a été rapidement altéré.

Depuis quelques mois, c'est le conflit en Ukraine qui est malheureusement d'actualité, avec toutes ses conséquences que nous ne maîtrisons pas. Des bouleversements géopolitiques durables sont déjà en marche mais ce sont surtout les conséquences économiques et l'explosion des prix de l'énergie qui commencent à nous accabler.

Outre les répercussions sur nos budgets familiaux, les budgets communaux vont être profondément affectés car les postes de dépenses énergétiques vont devenir prépondérants. Quelle que soit l'aide de l'Etat, comment faire face à une augmentation exponentielle des coûts multipliés par 10 à 12, voire davantage ? L'impact sera durable, car l'ère de l'énergie bon marché est révolue, à laquelle s'ajoute la nécessaire transition énergétique et climatique.

Certains projets, peut-être innovants il y a quelques années, sont aujourd'hui totalement dépassés suite aux changements d'habitudes liés à la crise du COVID et à la crise de l'énergie, qui font voler en éclat leur équilibre économique.

Pour notre commune, le projet de la Maison du Tourisme et du Patrimoine (MTP) entre pleinement dans cette catégorie. Ainsi, le montant des travaux ne cesse de flamber, pour devenir vertigineux, avant même un réel démarrage des travaux : 0,9 million d'€ annoncé fin 2019, 1,3 M€ en 2021, puis 1,6 M€ début 2022 et même 1,9 M€ cet été lors d'une réunion du personnel. La barre des 2 M€ va être allègrement franchie si on y ajoute le prix de l'acquisition de la bâtisse de 350 000 €, la flambée des prix de la construction et les dépenses imprévues.

Malgré des subventions espérées à hauteur de 1,3 M€ pour les travaux du bâtiment, le questionnement se pose essentiellement sur son fonctionnement. A ce jour, il n'y a aucune projection sur les questions suivantes : qui va animer cette MTP ? Quelles en seront les charges ? Combien coûteront les animations, le renouvellement du contenu muséographie et du programme d'expositions, ... ?

Il n'existe aucune projection d'un budget de fonctionnement pourtant indispensable. Investir apparaît facile mais faire vivre un projet à long terme est nettement plus difficile. Sans ces sommes conséquentes en dépenses de fonctionnement, la Maison du Tourisme et du Patrimoine est vouée à l'échec. Elle risque de devenir progressivement une coquille vide, faute de moyens financiers et donc de visiteurs, ou alors un abyssal gouffre financier.

En effet, toutes les structures touristiques similaires connaissent aujourd'hui des difficultés grandissantes, car les habitudes des touristes ont radicalement changé ces deux dernières années, pour privilégier de plus en plus un monde numérique pour les recherches et les réservations.

Dans ce domaine du virtuel, nous sommes largement en retard, notamment par rapport à nos voisins germaniques. De fait, ce sont les sites de visites virtuelles et de réservations touristiques et surtout hôtelières, qui seraient à privilégier en Alsace Centrale, pour doper les retombées économiques sur notre commune.

L'obstination dans ce projet de rénovation d'une vieille bâtisse - appelée maison Scheibling - pour en faire une Maison du Tourisme et du Patrimoine, ne pourra en définitive qu'être préjudiciable à d'autres projets en faveur des habitants ou de nos jeunes.

Il ne faut pas se leurrer, il faudra faire des choix et des concessions - malgré des économies indispensables - pour boucler les prochains budgets de la commune et cela sans faire exploser l'endettement qui a déjà fortement augmenté en 2022 (doublement de la dette par habitant qui est passée de 350€ à plus de 700€). Ne pas le reconnaître ou ne pas en tenir compte serait « aller droit dans le mur ».

Nous resterons vigilants et toujours à votre écoute. Malgré la conjoncture, passez de belles fêtes de fin d'année.

Éric BRUNSTEIN, Anne-Catherine DORIDANT, Jean LACHMANN, Bénédicte SADOWNICZYK, Yann VILARDELL

Etat civil

Naissances

| | |
|----------|--|
| 17 mai | Nélia ROTH fille de Kevin ROTH et d'Océane MAIER DIAZ |
| 23 mai | Emile EBLIN fils de Paul EBLIN et de Lucie SCHMITT |
| 31 mai | Eliott BOIX GROSS fils de Maxime GROSS et de Laetitia BOIX |
| 13 juin | Rojin KAYA fille d'Ersin KAYA et d'Eylem KAYA |
| 19 juin | Ilyas OSTERTAG fils de Mickael OSTERTAG et d'Emilie HEUBERGER |
| 25 juin | Lily LAUGNER fille de Nicolas LAUGNER et de Sandy SMOLINSKI |
| 12 juil. | Gaspard SAMACOÏTS fils de Charles SAMACOÏTS et de Mélanie CASIER |
| 6 août | Loëvan GAUGEIN DENOYELLE fils de Julien GAUGEIN et de Sandra DENOYELLE |
| 22 août | Charline MULLER fille de Jérôme MULLER et de Jennifer HUMBEL |
| 24 août | Erwan WACH fils de Cyril WACH et d'Elodie BREISTROFFER |
| 26 août | Lyne BRIAIS fille de Lionel BRIAIS et de Bénédicte DEMOULIN |
| 30 août | Sasha GOETZ fils de Jérôme GOETZ et de Shirley BARTHEL |
| 2 sept. | Emile KERLEAU TEULIÉ fils de Jérôme KERLEAU et de Xavière TEULIÉ |
| 6 sept. | Aliyah BELHADJ AHMED fille de Salah BELHADJ AHMED et de Laetitia KOEBEL |
| 8 sept. | Léo HEINRICH fils de Mickaël HEINRICH et de Lolita COMPAGNON |
| 28 sept. | Myla BAUMERT fille de Régis BAUMERT et d'Amandine NOEL |
| 2 oct. | Mélie GURBOSTAN fille d'Huseyin GURBOSTAN et de Justine GALL |
| 11 oct. | Agathe HUGUIN fille de Sylvain HUGUIN et de Carole TROTTEMANT |
| 20 oct. | Louis REMETTER MAGALHAES fils de Geoffrey REMETTER et de Joanna MAGALHAES |

Mariages

| | |
|--------------|---|
| 18 juin | Benjamin GAUGLER & Anne BAUMANN |
| 18 juin | Marc OSTERSTOCK & Anaïs RUGRAFF |
| 25 juin | Michel KUHRy & Pauline LABARRE |
| 9 juillet | Loïc SCHOTT & Laetitia MEYER |
| 23 juillet | Arnaud KUHN & Stéphanie AUBRY |
| 30 juillet | Patrick DILLESEGER & Claire GUG |
| 13 août | Christian BOISRAMÉ & Julie THEILLER |
| 20 août | Jean-François SCHMITT & Marie-Elisa SCHUTZ |
| 27 août | Christian MARIE & Cathy KUNDOLF |
| 3 septembre | Luke HAAS & Moana FAUDEL |
| 10 septembre | Georges GEIGER & Anne-Sophie OHLMANN |

17 septembre **Devran OZBAKIR
& Senemburcu DURMAZ**

1^{er} octobre **Bülent GEDIK & Zeynep ALMASULU**

15 octobre **Yann BOUAS & Amandine PALLIER**

Noces

Noces d'Or

2 juin 1972 **Georges HUSSER & Christiane BILGER**

10 juin 1972 **Raymond POIRAUULT & Josiane KEMPF**

23 juin 1972 **Patrice KEMPF & Françoise DAMMROTH**

29 juil. 1972 **Fernand KEMPF & Lucienne HERZOG**

4 août 1972 **Claude FRAULOB
& Michèle VOLTZENLOGEL**

4 août 1972 **Jean-Jacques GOLDSTEIN
& Josiane XUEREB**

25 août 1972 **Patrick HILBIG
& Gabrielle MAGNANENSI**

6 oct. 1972 **Jean-Jacques BRUNSTEIN
& Astrid TROUBADY**

27 oct. 1972 **André HEPP & Elisabeth VOGEL**

Noces de Diamant

25 mai 1962 **Jean-Pierre MARTIN
& Suzanne MORITZ**

8 juin 1962 **Roland SIGRIST & Yvonne HECKY**

6 juillet 1962 **Antoine BOHN & Paulette MORITZ**

15 sept. 1962 **Maurice BRENNER & Liliane WILLIG**

26 oct. 1962 **Jean-Pierre SEITZ & Eugénie SCHNELL**

Noces de Palissandre

20 sept. 1957 **Lucien GEYER & Jeanne MEYER**

12 oct. 1957 **Manuel GUERRA & Maria ABREU**

Décès

17 mai **Philippe-Gérard BREIGEAT**

28 mai **Marie BIRLING**

1^{er} juin **Xavier BRUNSTEIN**

5 juin **Marie SPRUNGARD née VONNÉ**

6 juin **Catherine WOLFF**

9 juin **Pierre SIEGEL**

29 juin **Mariette GRASSLER née VILMAIN**

6 juillet **Martine RUFFENACH née GERHARD**

18 juillet **Jean-Paul GRASSLER**

5 août **Gaston PAYEUR**

20 août **Ignace EGELÉ**

26 août **Boukthir BEN ABDELAZIZ**

29 août **Muriel GAUGEIN**

1^{er} septembre **François HABERER**

4 septembre **Huguette DANNER née OPREA**

12 septembre **Francesco CONCAS**

14 septembre **Jean HOFFMANN**

23 septembre **Jacqueline NEUBRAND née DEFOULOUY**

25 septembre **Eric SPITZ**

10 octobre **Henri DORGLER**

23 octobre **René SCHEIBLING**

26 octobre **André BEYER**

JANVIER

mar. 3
17H > 20H
Don du sang
ESPACE LES TISSERANDS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

sam. 7
17H
Vœux du Maire
ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE

ven. 20
19H
Assemblée Générale de l'OMS
ESPACE LES TISSERANDS

sam. 21
Assemblée Générale des Apiculteurs
ESPACE LES TISSERANDS

ven. 27
20H
Conférence "l'Ukraine, Poutine et l'OTAN" - Jean-Philippe GRILLE
ESPACE LES TISSERANDS
FOYER SOCIO-CULTUREL - ENTRÉE LIBRE

sam. 28
15H30
COFFEE TIME - FOYER SOCIO-CULTUREL
Découverte de différents cafés et dégustation.
Animé par Régis KIENZLER, Café t'Heim
Atelier payant

FÉVRIER

ven. 3
20H
Théâtre alsacien de Scherwiller "Dr Erfender und sini Wiewer"
ESPACE LES TISSERANDS
Pièce en 3 actes écrite par Alphonse GLOCK - Entrée payante - FOYER SOCIO-CULTUREL

sam. 11
15H > 21H
Carnaval
ESPACE LES TISSERANDS ET RUES DU VILLAGE
D'NARRE VO KESTAHOLZ
15h : cavalcade - rues de Châtenois

mer. 15
19H
Assemblée générale de l'association Fête des Remparts
ESPACE LES TISSERANDS

ven. 24
20H
Concert «Choeur Altitude»
EGLISE SAINT GEORGES
FOYER SOCIO-CULTUREL - Programme autour du De Profundis de Delalande - ENTRÉE LIBRE + PLATEAU

sam. 25
Assemblée générale de l'association d'animations de Châtenois/Scherwiller
ESPACE LES TISSERANDS

MARS

sam. 4
20H
Loto - ESPACE LES TISSERANDS
ASSOCIATION SPORTIVE FOOT - Ouverture des portes à 18h

mer. 8
12H > 20H
Assemblée générale de l'Uniat Section Sélestat - ESPACE LES TISSERANDS

sam. 11
9H > 12H
Marché aux vêtements & jouets d'enfants
ESPACE LES TISSERANDS - LES PTITS BOUCHONS

ven. 17
20H
Atelier floral : Travail de bulbes
FOYER SOCIO-CULTUREL - FOYER SOCIO-CULTUREL

sam. 18
20H
Concert Duo Aquarius
ESPACE LES TISSERANDS - ENTRÉE LIBRE + PLATEAU
saxophone & piano

mar. 21
17H > 20H
Don du sang
ESPACE LES TISSERANDS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

mer. 22
12H > 18H
Fête du Relais Petite Enfance - ESPACE LES TISSERANDS

ven. 24
20H
Soirée E Friejhohr fer unseri Sproch
ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL
Cabaret alsacien mélangeant l'humour au travers de sketches et de chansons interprétés par des adultes et des enfants - ENTRÉE LIBRE + PLATEAU

dim. 26
11H > 19H
Assemblée générale de l'UNC
ESPACE LES TISSERANDS

AVRIL

sam. 1
9H
Journée citoyenne
PLACE DE LA FONTAINE - COMMUNE

sam. 1
11H > 18H
Chasse aux œufs & marché de printemps
REMPARTS - LES PTITS CASTINÉTAINS

dim. 2
8H > 18H
Bourse aux voitures anciennes
ESPACE LES TISSERANDS - OMS

mar. 4
20H
Théâtre du Quiproquo : "Le Tour du Monde en 80 jours" de Sébastien AZZOPARDI et Sacha DANINO
ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL
ENTRÉE PAYANTE

sam. 22
20H30
Concert du Sletto's Big Band
ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL
Concert de gala pour le 45^{ème} anniversaire du SLETTO's BIG BAND
ENTRÉE PAYANTE

dim. 23
16H

dim. 30
8H30 > 21H
Montée du Maiabaum
HAHNENBERG - AMICALE DU HAHNEBARI

dim. 30
6H > 18H
Marché aux puces - RUE DU MARÉCHAL FOCH
ASSOCIATION SPORTIVE FOOT

lun. 1
12H > 19H
Journée des châteaux-forts
QUARTIER DU CHÂTEAU
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER
Visites guidées des remparts

lun. 1
12H > 19H
Repas du Maiabaum
MAIABAUMPLATZL - AMICALE DU HAHNEBARI

mer. 3
15H30
Spectacle de printemps pour les enfants
ESPACE LES TISSERANDS
ASSOCIATION LES PTITS BOUCHONS

sam. 6
9H > 20H
Compétition de Scrabble
ESPACE LES TISSERANDS - CHÂTENOIS ALSACE SCRABBLE

MAI

lun. 8
Armistice - ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE

mer. 10
19H30
Réunion signaleurs slowUp
ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE

ven. 12
20H
Atelier floral : Pivoines
FOYER SOCIO-CULTUREL - FOYER SOCIO-CULTUREL

sam. 13
20H
Concert du Choeur uni malgache du Grand Est - EGLISE SAINT GEORGES
FOYER SOCIO-CULTUREL - ENTRÉE LIBRE + PLATEAU

dim. 14
12H
Fête des asperges
ESPACE LES TISSERANDS - SOCIÉTÉ DE LUTTE

mer. 17
20H
Remise des prix «Maisons fleuries»
ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE

ven. 26
19H
Randonnée crépusculaire
DÉPART DEVANT L'EGLISE SAINT GEORGES
FOYER SOCIO-CULTUREL - Animé par Jean-Martin VINCENT
Atelier payant

JUIN

2, 3 et 4
JOURNÉE
Rendez-vous aux jardins
JARDIN MÉDIÉVAL - APEI + COMMUNE

dim. 4
JOURNÉE
slowUp - ROUTE DES VINS DE CHÂTENOIS
À BERGHEIM - ASSOCIATION «SLOWUP»

mar. 6
17H > 20H
Don du sang
ESPACE LES TISSERANDS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

dim. 11
DÈS 9H30
Fête des remparts
QUARTIER DU CHÂTEAU -
ASSOCIATION FÊTE DES REMPARTS

ven. 30
20H
Concert de l'ensemble vocal CONTINUO - EGLISE SAINT GEORGES - FOYER SOCIO-CULTUREL - ENTRÉE LIBRE + PLATEAU



Recensement de la population 2023



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du **19 janvier 2023**.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !